L'espace ouvert
L'esprit aussi

LE CHAMBON-SUR-LIGNON

LE JOURNAL

DU CHAMBON-SUR-LIGNON

JUILLET 2019 • N°125

Le Chambon vie pratique

MAIRIE Espace des Droits de l'Homme 43400 Le Chambon-sur-Lignon

Standard : 04 71 65 71 90 **Télécopie :** 04 71 65 71 99
Site : www.ville-lechambonsurlignon.fr **Mail :** chambon@ville-lechambonsurlignon.fr
Horaires mairie (ouverture au public) : lundi 13h30-17h
Mardi-jeudi-vendredi 8h30-12h et 13h30-17h – Mercredi 8h30-12h
Permanence état-civil : Samedi 8h30-12h

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Eliane Wauquiez-Motte, Maire : (sur rendez-vous)
Jean-Marc Brottes : Travaux (sur rendez-vous)
Suzanne Sagnes : Finances, urbanisme (sur rendez-vous)
Marie Gaillard : Affaires sociales Lundi et Jeudi 10h-12h (sur rendez-vous)
André Viallon : Education, jeunesse, associations (sur rendez-vous)
Denise Vallat : Culture, communication (sur rendez-vous)
Didier Maneval : Sport, handicap (sur rendez-vous)
Olivier Balme : Environnement (sur rendez-vous)
Jean-Michel Eyraud : Communauté de communes (sur rendez-vous)

OFFICE DE TOURISME
Tél. 04 71 59 71 56
Fax : 04 71 65 88 78
Site : www.ot-hautlignon.com
Juin à septembre 9h-12h et 14h-18h30
Dimanches et jours fériés 10h-12h
Ouverture octobre à fin mai 9h-12h et 15h-18h y compris samedi

LIEU DE MÉMOIRE
Tél. 04 71 56 56 65
Site : www.lieudememoire.com
1er mars au 30 avril et 1er oct. au 30 nov. mercredi au samedi 14h-18 h.
1er mai au 30 sept. mardi au dimanche 10h-12h30 et 14h-18h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Tél. 04 71 65 88 73
Site internet : www.payslecture.fr
Mardi : 16h-19h Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 16h-19h Samedi : 9h-12h et 14h-18h

URGENCES
Samu, médecins, pharmaciens : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
N° Européen : 112

MÉDECINS
M. Descours : 04 71 59 71 16
M. Ducarre : 04 71 59 76 48
M. Prébet : 04 71 59 73 39

PHARMACIE
M. Donnadieu et Mme Triantafilos : 04 71 59 72 40

CABINETS INFIRMIERS
Michel Albinet, Silvain Bayle, Huguette Bernard Riffard, Myriam Pasquet, Patricia Rey.
26 route de Saint-Agrève: 04 71 59 29 06
Tous les jours 11h à 12h, 17h à 17h30. Sauf samedi après-midi et dimanche.
Prises de sang le matin sur rendez-vous. Soins à domicile
Lucie Bonnefoy, Valérie Roux-Plassard
18 route de Saint-Agrève 06 27 05 47 75
Sur rendez-vous, domicile/cabinet

CABINET DE SAGE-FEMME
Mme Violaine Thuizat, 18, route de Lambert 04 71 65 85 91

HÔPITAL DE MOZE
Saint-Agrève (12 Km) : 04 75 30 39 00

ETABLISSEMENTS MÉDICALISÉS
Clinique du Lignon : 04 71 59 78 78
Maison de retraite "Les Genêts" : 04 71 59 71 79

DENTISTE
M. Déage : 04 71 59 74 42

KINÉSITHÉRAPEUTES
M. Mercy : 04 71 65 83 26

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences de l'assistante sociale les mardis de 9 h à 12 h sans rendez-vous à l'ancienne mairie : 04 71 65 89 17

CRÈCHE «LES PIOUSOUS»
Rue des Ecoles : 04 71 59 26 76

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
R.A.M. : 04 71 59 81 72
Odile Kucharczak : 06 74 52 75 36

CPAM
Permanences en mairie, les jeudis des semaines paires de 15h30 à 17h sauf pendant les vacances scolaires

AMBULANCES - TAXIS
Ambulances Cévenoles : 04 71 59 73 17
Taxis Gueirouard/Ruel : 04 71 59 73 17
Taxis J.L. Fayet : 04 71 59 76 91

OSTÉOPATHES
Mme Julie Mialon : 04 71 56 04 76
Mme Anne Argaud. 07 61 27 77 88 ou 09 83 44 75 35

PÉDICURES PODOLOGUES
M. Poyet : 04 71 59 71 79
M. Plassard : 04 71 75 55 09

ORTHOPHONISTES
Mme Zerdan : 04 71 65 90 46
Mme Nathalie Filleton : 04 71 58 44 65

MASSAGE DE BIEN-ÊTRE
Mme Isabelle Reynaud : 06 60 49 90 49
Mme Agnès Delolme : 06 23 64 60 64

ACUPUNCTURE
Mme Christine Thouraud : 06 08 21 62 51

SOINS AYURVÉDIQUES
Mme Valérie Robert : 06 88 62 97 73
Thérapeute AIRE-TBSI
Mme Marie-Claire Escarrat : 06 85 82 13 42

CONSEIL GÉNÉRAL
CENTRE OPÉRATIONNEL ROUTIER 04 71 65 94 10

DÉCHETTERIE
Tél. 04.71.65.93.02

SERVICE DE CARS
Le Chambon/Saint-Etienne : (Jaccon) 04 71 59 81 78
Le Chambon/Le Puy-en-Velay : (Jaccon) 04 71 59 81 78
Juillet et août
Le Chambon/Tournon : (C. Rhodaniens) 04 75 81 09 09

SOMMAIRE

2 Vie pratique
3 Éditorial
4 à 10 Conseils Municipaux
10 Budget
11 à 12 Travaux - Urbanisme
12 à 13 Social
13 à 16 Education
17 à 25 Culture
26 à 27 Histoire locale
28 à 30 Vie au Chambon
31 Environnement
32 à 35 Sport
35 Groupe minoritaire
36 à 37 Etat civil
36 à 37 Le Cambon vie pratiquel
36 à 37 Calendrier des manifestations

Chers habitants,

L'été est là, c'est le temps des vacances pour les uns mais pour de nombreux Chambonnais, ce sont des jours d'intense activité.

Je voudrais insister sur le dynamisme commercial actuel de notre village avec la reprise ou la création de nouvelles activités qui animent, avec tous les commerces déjà présents, les quatre axes principaux du centre bourg. Celui-ci, grâce à une nouvelle signalétique, au réaménagement de la rue de la Gare et de la place des Balayes, présentera une physionomie renouvelée.

Mais l'avenir se construit sur le long terme et deux domaines représentent des enjeux vitaux pour le Chambon de demain. C'est le projet de maison de santé dont l'ouverture est indispensable afin d'éviter à notre village de se retrouver en quelques années dans un désert médical.

L'autre enjeu est celui de l'éducation. Avec la rénovation complète de l'école primaire, la municipalité offre aux écoliers chambonnais et au personnel enseignant, à partir de la rentrée, un cadre de travail agréable doté d'équipements adaptés aux méthodes pédagogiques actuelles. Il est vital pour notre village de préserver toutes ses structures éducatives, en particulier au collège du Lignon.

Face aux défis auxquels sont confrontées nos communes rurales, l'intercommunalité peut être la bonne réponse, à condition toutefois qu'elle soit pensée et mise en place dans l'intérêt et avec l'accord de toutes les parties concernées et qu'elle s'exerce dans des domaines qui représentent de véritables enjeux pour notre territoire. Nous serons très vigilants quant au devenir de notre bibliothèque qui cessera d'être municipale le 1er janvier 2020.

Au cœur de cet été, plus que jamais, la vocation culturelle et touristique du Chambon s'affirme avec plus de 130 événements. Au Lieu de Mémoire, l'exposition de l'été est consacrée à Gérard Garouste qui est l'un des plus grands peintres français contemporains.

Dans le domaine du sport, la vitalité du Chambon est tout aussi grande. Vitalité des associations sportives qui offrent à nos habitants une palette d'activités rarement présente dans un village de cette taille. Attractivité de nos installations comme site de stages de préparation, année après année, des grandes équipes nationales de football et de handball.

Tout cela contribue à la notoriété du Chambon. C'est une chance pour notre village. Et cette chance, je voudrais la partager avec chacune, chacun d'entre vous.

Je vous souhaite un bel été.

Eliane Wauquiez-Motte,
Maire

Réunion publique
jeudi 8 août 2019
à 20h30 en mairie

Conseils municipaux

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019

Administration de l'assemblée délibérante

Le compte-rendu du 9 novembre 2018 est adopté à la majorité (19 pour, 1 contre : Daniel Agin et 2 abstentions : Christiane Martignon et Frédéric Roux)

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Décision du maire n°6 : Un bail avec la SARL Patrick Suchail pour une durée de trois ans, concernant une partie du bâtiment cadastré AD 296, et situé Lieudit La levée Ferrier, route du stade au Chambon sur Lignon pour un loyer de 700 €.
- Décision du maire n°7 : Considérant les réunions de la Commission d'appel d'offres chargée de l'ouverture des plis en date du 6 décembre 2018 et du choix des attributaires en date du 12 décembre 2018 concernant l'extension du lieu de Mémoire ;

Décide de signer le marché pour un montant total de 348 466,29 € HT avec les entreprises suivantes : Neyron Frères, SARL Guilhot, Façad'Iso, Atelier de métallerie de l'Arzon, Chapuis menuiserie, Forissier Guilhot Menuiserie, Bati Déco, Gimbert, Lasherme, Saby Electricité générale.

Budget et finances

a) Fixation des tarifs communaux pour l'exercice 2019

Vote à l'unanimité

b) Décisions modificatives n° 3 - Vote à l'unanimité

c) Eclairage public : route de Saint-Agrève (2ème tranche)

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la Commune a transféré la compétence « Éclairage public ». L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 32 668,16 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit : 32 668,16 € x 55 % = 17 967,49 €.

Vote à l'unanimité

d) Ouverture des crédits d'investissement pour 2019 - Vote à l'unanimité

e) Demande de subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et au titre de la DETR 2019 pour la signalétique

La commune prévoit, suite à la dénomination des voies, la mise en place d'une nouvelle signalétique.

Le montant des travaux s'élève à environ 150 000,00 € HT.

La commune peut obtenir une aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (20 %) et de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (50 %).

Vote à l'unanimité

f) Demande de subvention de la crèche

Suite à une demande exceptionnelle de subvention de la part de la crèche (association les Piousous) afin de participer à l'acquisition d'un lave-linge pour un montant de 689,90 €.

Le montant est de 200,00 €.

Vote à l'unanimité

g) Demande de subvention du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté (RASED)

Madame le maire a reçu une demande de subvention de la part du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté) situé sur la Commune du Chambon-sur-Lignon et qui intervient sur 17 écoles des environs afin de participer aux frais de fonctionnement.

Le montant de la subvention sollicitée auprès de la commune du Chambon-sur-Lignon est de 800,00 € (huit cents euros).

Madame le maire propose une subvention de 300,00 € (trois cents euros).

Vote à l'unanimité

h) Vente au Lieu de Mémoire d'un DVD *Sur les traces des grands esprits autour du Chambon-sur-Lignon* au prix de 20 €.

Vote à l'unanimité

Conventions

a) Convention avec la Comédie de Saint-Étienne pour le spectacle du 18 janvier 2019 et fixation des tarifs

La commune va accueillir un spectacle de la Comédie de Saint-Étienne intitulé « L'Autre » le vendredi 18 janvier 2019 aux Bretchs.

Il convient de signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la Comédie de Saint-Étienne qui fixe les conditions d'accueil, les moyens techniques nécessaires, ainsi que le montant de la participation de la collectivité.

Fixation des tarifs de la séance : 11 € (plein tarif), 7 € (tarif réduit : enfants de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants).

Vote à l'unanimité

b) Convention avec la CCHL pour la gestion de la restauration scolaire et du temps méridien de l'école élémentaire à compter du 1er janvier 2019.

Vote à l'unanimité

c) Convention de restauration pour l'école primaire publique entre la Commune, la CCHL et le Collège du Lignon à compter du 1er janvier 2019.

Vote à l'unanimité

d) Convention avec le collège du Lignon concernant le personnel communal mis à disposition en restauration scolaire à compter du 1er janvier 2019.

Vote à l'unanimité

e) Convention avec la Maison de retraite des Genêts pour la fourniture des repas de l'école maternelle publique

Il convient de poursuivre le service public de la restauration scolaire à l'école maternelle publique.

Pour ce faire, il convient de renouveler avec la Maison de retraite des Genêts la convention pour la fourniture des repas. Le montant du repas fourni est fixé à 4,07 € TTC à compter du 1er janvier 2019 (sans changement).

Le montant du repas à la charge des parents est de 3,36 € TTC, la mairie prenant à sa charge la différence, soit 0,71 € TTC.

Vote à l'unanimité

f) Avenant à la convention avec le Cinémascoop

Une convention a été signée avec le Cinémascoop dont la durée de validité est jusqu'au 31 juillet 2020 concernant la mise à disposition des locaux municipaux et les diverses aides susceptibles d'être attribuées pour le fonctionnement.Il convient de signer un avenant à cette convention.

Le Cinémascoop a dû procéder au remplacement du projectionniste par la création d'un demi-poste au lieu d'un quart de poste auparavant. Le Cinémascoop souhaite que la commune prenne en charge financière le quart de poste supplémentaire à compter du 1er janvier 2019.

Vote à l'unanimité

g) Renouvellement de la convention avec le Comité départemental de golf de la Haute-Loire pour l'utilisation des tennis couverts jusqu'au 15 février 2019

Vote à l'unanimité

Personnel communal

a) Recrutement d'un service civique pour le Lieu de Mémoire du 16 janvier 2019 au 15 septembre 2019.

Vote à l'unanimité

b) Recrutement d'un stagiaire pour le Lieu de Mémoire

Il s'agit d'une étudiante qui souhaite faire un mémoire sur « Les mémoriaux sur les Justes en Europe ». Afin de faciliter son travail, la commune la recruterait en stage non rémunéré d'une durée inférieure à 2 mois du 11 février 2019 au 5 avril 2019 et mettrait à sa disposition un logement.

Vote à l'unanimité

c) Instauration du temps partiel et modalités d'application dans la collectivité – Vote à l'unanimité

Questions diverses

Convention avec l'Atelier Vêtements Insertion 43 pour l'installation d'un deuxième conteneur de collecte des textiles usagés

Vote à l'unanimité

Conseils municipaux

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2019

Administration de l'assemblée délibérante
Le compte-rendu du 20 décembre 2018 est adopté à la majorité (12 pour, 4 contre : Daniel Agin, Christiane Martignon, Frédéric Roux, Hervé Routier et 1 abstention : Joël Ferrier)

Présentation par Bac Conseils
a) Analyse annuelle de la gestion du service de l'eau potable par Véolia pour l'exercice 2017
b) Analyse annuelle de la gestion du service de l'assainissement collectif par Véolia pour l'exercice 2017
Communauté de Communes du Haut-Lignon : maintien des compétences eau et assainissement à la commune - Vote à l'unanimité

Conventions et avenants à conventions
a) Avenant à la convention avec le Service de l'eau et de l'assainissement du Département de la Haute-Loire (ex-SATEA) pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau. La baisse des aides de l'Agence de l'eau conjuguée au contexte de contraintes budgétaires oblige le Département, à partir du 1er janvier 2019, à une réévaluation des conditions tarifaires, à savoir : 0,70 € par habitant pour 2019 (2 415,00 euros pour le Chambon-sur-Lignon) et 1,00 € à partir de 2020.
Vote à l'unanimité
b) Convention avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire pour l'enfouissement des réseaux télécoms, route de Saint-Agrève
Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec Orange et le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire. L'estimation des dépenses est évaluée à 19 545,06 €.
Le Syndicat Départemental prendra en charge la réalisation de ces travaux avec une participation communale de : 19 545,06 € - (393 m x 8 €) = 16 401,05 €.
Vote à l'unanimité
c) Convention avec la Pétanque Chambonnaise pour l'utilisation des espaces situés autour du terrain de foot et de l'ancien vestiaire de foot à partir du 1er mars 2019 pour la durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
Vote à l'unanimité
d) Convention avec la Comédie de Saint-Etienne et fixation des tarifs pour le spectacle du 9 mars 2019 à Saint-Etienne
La Comédie de Saint-Étienne propose un spectacle à la Comédie de Saint-Étienne, « l'École des Femmes », le 9 mars 2019.
Tarif : 11,00 €et Frais de transport : 2,00 €.
La commune prend en charge les dépenses de cette manifestation.
Vote à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la DRAC afin d'investir dans du matériel informatique et numérique pour la bibliothèque
La commune souhaite investir dans du matériel informatique et numérique pour la bibliothèque.
Les devis s'élèvent à la somme totale de : 13 435,00 euros HT.
La commune peut obtenir une aide de l'Etat dans le cadre d'un concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques à hauteur de 50 %, soit 6 717,50 €.
Vote à l'unanimité

Modification de l'alinéa 16° de la délibération n° 55/2014 portant délégation à Madame le maire relatif aux actions en justice
Après lecture du 16° de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé ce nouvel intitulé :
- déléguer au maire le pouvoir d'intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Les décisions prises en la matière concerneront toutes les actions y compris les procédures en urgence, dans lesquelles la commune peut être amenée à ester en justice et ce :
- auprès de toutes les juridictions, tant administratives que judiciaires, y compris commerciales et prud'homales ;
- tant en première instance, qu'en appel ou en cassation
- aussi bien en défense qu'en demande,
- y compris en matière de plaintes devant les juridictions pénales, avec ou sans constitution de partie civile.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire rendra compte de cette délégation à l'occasion des réunions obligatoires du Conseil Municipal.
Vote à l'unanimité

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Loire pour le service Assistance Retraites
Vote à l'unanimité

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Décision n° 1 / 2019 du maire :

Il est décidé d'acquérir par voie de préemption une partie de la propriété située 22 route de Saint Agrève, 43400 Le Chambon sur Lignon, cadastré AE 616, appartenant à la SCI Maexia.
La commune achète au prix figurant dans la DIA : La vente se fera au prix principal de 61 000 euros, indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner, ce prix étant inférieur à l'estimation faite par le Service des domaines consulté.

Questions diverses
Le département de l'Aude remercie le conseil municipal pour la subvention dans le cadre de l'événement climatique sans précédent survenu dans ce département.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2019

Suite à la lecture d'un communiqué par M. Joël Ferrier, M m e Christiane Martignon, MM. Daniel Agin, Joël Ferrier et Frédéric Roux, membres de l'opposition décident de ne pas prendre part au conseil et se retirent dans le public.
A l'issue de ce retrait s'ajoute aux absents :
Mme Christiane Martignon, MM. Daniel Agin, Joël Ferrier, Frédéric Roux

Administration de l'assemblée délibérante
Le compte-rendu du 21 février 2019 est adopté à l'unanimité

Subventions aux Associations
Au cas par cas, les élus intéressés à l'affaire n'assisteront pas au vote.
Vote à l'unanimité ou la majorité selon les cas

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION SOUHAITEE	Proposition de la commission du 15 mars 2019	Montant compris dans les charges de personnel
ASSOCIATIONS CULTURELLES			
CINEMASCOOP	1 2000	1 2000	
AMA	2 0000	1 0000	
TYPOGRAPHIE ET POESIE	1 5000	1 0000	
FETE DES JONQUILLES	4 5000	4 2000	
AMA - THEATRE	1 2000	1 0000	
CINEFETE	2 800	2 800	

Conseils municipaux

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION SOUHAITEE	Proposition de la commission du 15 mars 2019	Montant compris dans les charges de personnel
ASSOCIATIONS CULTURELLES			
ART & SENS	2 000	1 0000	
LE FESTIVAL IMPROMPTU	1 0000	1 0000	
CINEPASSION	1 2500	5000	
LEO	150	150	
ASSOCIATIONS SOCIALES			
SECOURS POPULAIRE	250	250	
Le TREMPLIN absorbé par ASEA 43 (1er janvier 2018) mais conserve son autonomie	767,10	800	
COMITE DEPARTEMENTAL DU PRIX DE LA RESISTANCE	100	100	
ASSOCIATION DES COMBATTANTS	550	550	
Hôpital de Moze	1 0000	1 0000	
LA CIMADE	5000	5000	
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
Chambon Danse	700	600	
Dance Move 43	500	500	
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers	600	600	
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers	600	600	
LA PETANQUE CHAMBONNAISE	1 800	1 800	
LE 108	400	400	
VELO CLUB DU HAUT LIGNON	200	200	
Zénith Sensation «club d'escalade»	1 200	1 200	1 200
BOULES SPORTIVES DU CHAMBON-SUR-LIGNON	600	600	
JUDO CLUB DU HAUT LIGNON	1 300	1 300	650
TENNIS CLUB Fonctionnement club	3 000	2 200	2 200
TENNIS CLUB organisation tournois	1000	100	
TENNIS DE TABLE	400	400	200
VOLLEY INTERCOMMUNAL DU PLATEAU	300	300	
BADMINTON Intercommunal du Plateau	600	600	
ARCHERS VIVARAIS-LIGNON	500	500	
LA TRUITE DU LIGNON	2 000	2 000	
ACCA	650	500	
AMICALE SPORTIVE DE FOOTBALL MAZET CHAMBON	2 734,60	2 000	1 000
LE GOLF	1 000	1 000	

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION SOUHAITEE	Proposition de la commission du 15 mars 2019	Montant compris dans les charges de personnel
DIVERS			
Association les Jeunes du Plateau	2 000	1 000	
Association sportive du Collège du Lignon	1 500	1 500	
FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE DU LIGNON	1 300	1 300	
GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE	3 440	3 440	
GROUPE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	14 210	14 210	
Hôpital de jour «l'hirondelle»	50	50	
APE des écoles Maternelle & Primaire	1 000	1 000	
CLUB DES AINES RURAUX	200	200	
Association des commerçants et Artisans	3 6000	3 000	
Protection Civile - Antenne du Haut-Lignon	1 500	500	
	69 651,70	61 550	5 250

Budget principal de la commune

a) Vote du taux des impôts locaux 2019

Madame le Maire rappelle les taux en vigueur en 2018, soit 10,17 % pour la taxe d'habitation, 30,81 % pour la taxe sur le foncier bâti et 121,28 % pour la taxe sur le foncier non bâti. Madame le Maire propose aux conseillers de ne pas augmenter ces taux et demande à l'assemblée délibérante de valider sa proposition.

Vote à l'unanimité

b) Adoption du compte de gestion 2018 du comptable

Vote à l'unanimité

c) Adoption du compte administratif 2018

Madame le Maire présente au conseil municipal l'exécution du budget principal de la commune pour 2018, qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2018	3 078 831,41 €
Dépenses de fonctionnement 2018	2 975 335,19 €
Résultat de l'exercice – Excédent de fonctionnement	103 496,22 €
Résultats antérieurs reportés en dépenses	8 621,86 €
Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018	94 874,36 €
Section d'investissement	
Recettes d'investissement 2018	948 759,06 €
Dépenses d'investissement 2018	1 370 686,82 €
Résultat de l'exercice – Déficit d'investissement	421 927,76 €
Résultats antérieurs reportés en dépenses	26 449,84 €
Déficit d'investissement au 31 décembre 2018	448 377,60 €

Conseils municipaux

Le déficit net de clôture de l'exercice 2018 est de 353 503,24 €.
Madame le Maire s'étant retirée, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Brottes, premier Adjoint, que le vote du compte administratif a été soumis au Conseil municipal
Vote à l'unanimité
d) Affectation des résultats du compte administratif 2018

	Budget général de la Commune
Affectation au compte 1068 de la section d'investissement au Budget 2019	94 874,36 €
Affectation au compte 001 en déficit d'investissement reporté au Budget 2019	448 377,60 €

Vote à l'unanimité
e) Adoption du budget primitif 2019
Vote à l'unanimité

Budget annexe de l'assainissement collectif
a) Adoption du compte de gestion 2018 du comptable
Vote à l'unanimité
c) Adoption du compte administratif 2018
Madame le Maire présente au Conseil l'exécution du budget annexe de l'assainissement pour 2018 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2018	331 737,60 €
Dépenses de fonctionnement 2018	338 325,37 €
Résultat de l'exercice – Déficit de fonctionnement	6 587,77 €
Résultats antérieurs reportés en recettes	34 866,91 €
Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018	28 279,14 €
Section d'investissement	
Recettes d'investissement 2018	948 759,06 €
Dépenses d'investissement 2018	152 536,81€
Résultat de l'exercice – Déficit d'investissement	53 916,92 €
Résultats antérieurs reportés en recettes	106 364,26 €
Excédent d'investissement au 31 décembre 2018	52 447,34 €

Le déficit net de clôture de l'exercice 2018 est de 80 726,48 €.
Madame le Maire s'étant retirée, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Brottes, premier Adjoint, que le vote du compte administratif a été soumis au Conseil municipal.
Vote à l'unanimité
d) Affectation des résultats du compte administratif 2018

	Budget annexe de l'assainissement
Affectation au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté au Budget 2019	28 279,14 €
Affectation au compte 001 en excédent d'investissement reporté au Budget 2019	52 447,34 €

Vote à l'unanimité
e) Adoption du budget primitif 2019
Madame le Maire présente les principales données relatives au budget primitif 2019.
Le budget primitif 2019 est équilibré en dépenses et en recettes et se répartit de la manière suivante :
- Section de Fonctionnement : 182 624,14 €
- Section d'Investissement : 201 466,48 €.

Vote à l'unanimité

Budget annexe de la chaufferie bois
a) Adoption du compte de gestion 2018 du comptable
Vote à l'unanimité
c) Adoption du compte administratif 2018
Madame le Maire présente au Conseil l'exécution du budget annexe de la chaufferie bois pour 2018 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2018	122 318,66 €
Dépenses de fonctionnement 2018	103 370,96 €
Résultat de l'exercice – Excédent de fonctionnement	18 947,70 €
Résultats antérieurs reportés	0,00 €
Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018	18 947,70 €
Section d'investissement	
Recettes d'investissement 2018	48 059,99 €
Dépenses d'investissement 2018	66 028,23 €
Résultat de l'exercice – Déficit d'investissement	17 968,24 €
Résultats antérieurs reportés en déficit	29 662,30 €
Déficit d'investissement au 31 décembre 2018	47 630,54 €

Le déficit net de clôture de l'exercice 2018 est de 28 682,84 €
Madame le Maire s'étant retirée, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Brottes, premier Adjoint, que le vote du compte administratif a été soumis au Conseil municipal.
Vote à l'unanimité
d) Affectation des résultats du compte administratif 2018

	Budget annexe de la chaufferie bois
Affectation au compte 1068 de la section d'investissement au Budget 2019	18 947,70 €
Inscription au compte 001 en déficit d'investissement reporté au Budget 2019	47 630,54 €

Vote à l'unanimité
e) Adoption du budget primitif 2019
Madame le maire présente les principales données relatives au budget primitif 2019.
Le budget primitif 2019 est équilibré en dépenses et en recettes et se répartit de la manière suivante :
- Section de Fonctionnement : 125 230,00 €
- Section d'Investissement : 116 351,54 €

Vote à l'unanimité

Budget annexe de l'eau potable
a) Adoption du compte de gestion 2018 du comptable
Vote à l'unanimité
c) Adoption du compte administratif 2018
Madame le Maire présente au Conseil l'exécution du budget annexe de l'eau potable pour 2018 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2018	279 325,76 €
Dépenses de fonctionnement 2018	307 724,66 €
Résultat de l'exercice – Déficit de fonctionnement	28 398,90 €
Résultats antérieurs reportés en recettes	233 185,76 €
Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018	204 786,86 €
Section d'investissement	
Recettes d'investissement 2018	105 969,82 €
Dépenses d'investissement 2018	84 895,27 €
Résultat de l'exercice – Excédent d'investissement	21 074,55 €
Résultats antérieurs reportés en déficit	148 100,90 €
Excédent d'investissement au 31 décembre 2018	169 175,45 €

Conseils municipaux

L'excédent net de clôture de l'exercice 2018 est de 373 962,31 €.
Madame le Maire s'étant retirée, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Brottes, premier Adjoint, que le vote du compte administratif a été soumis au Conseil municipal
Vote à l'unanimité
d) Affectation des résultats du compte administratif 2018

	Budget général de l'au potable
Affectation au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté au Budget 2019	204 786,86 €
Affectation au compte 001 en excédent d'investissement reporté au Budget 2019	169 175,45 €

Vote à l'unanimité
e) Adoption du budget primitif 2019
Madame le Maire présente les principales données relatives au budget primitif 2019.
Le budget primitif 2019 est équilibré en dépenses et en recettes et se répartit de la manière suivante :
- Section de Fonctionnement : 372 274,86 €
- Section d'Investissement : 329 059,45 €

Vote à l'unanimité

Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole d'un montant de 400 000 € sur une durée de 12 mois, au taux fixe de 1,58 %, avec une commission d'engagement de 0,20 % du montant emprunté.
Vote à l'unanimité

Demande de subvention FEDER pour l'informatisation des écoles
Madame le maire a prévu l'informatisation des écoles du Chambon-sur-Lignon. Le montant des investissements s'élève à environ 114 981,00 € HT.
La commune peut obtenir une aide du FEDER à hauteur de 80 %, soit 91 984,80 €.
Vote à l'unanimité

Demande d'autorisation d'un emprunt de 1 800 000 €
Afin de financer :
- les travaux de rénovation de l'école élémentaire ainsi que son équipement informatique ;
- l'extension du Lieu de Mémoire ;
- la création de la maison de santé ;
- la création d'une salle de sport ;
- d'importants travaux de voirie ;

une demande d'emprunt doit être effectuée pour un montant de 1 800 000,00 €.
Il est proposé de conclure un contrat de prêt avec le Crédit Agricole Loire Haute-Loire au taux fixe de 1,20 % pour une durée de 20 ans. Chaque échéance annuelle sera réglée à la date anniversaire de la première échéance.
Vote à l'unanimité

Reversement exceptionnel de l'excédent des budgets annexes Eau et assainissement 2018 au budget principal 2019
Considérant que le reversement d'un excédent de fonctionnement d'un budget annexe vers le budget général est admis dans les conditions prévues aux articles R2221-48 du CGCT ;
Compte tenu de l'excédent budgétaire d'exploitation 2018 du service de l'eau et du service de l'assainissement ;
Madame le maire propose au conseil municipal de transférer :
- 150 000,00 euros de l'excédent budgétaire du budget du service de l'eau vers le budget communal,
- 14 000,00 euros de l'excédent budgétaire du service de l'assainissement vers le budget communal.

Vote à l'unanimité

Conventions - Renouvellement
a) Renouvellement de la convention avec « SF2E » pour l'assistance technique et de conseil portant sur le suivi financier de l'exploitation de la chaufferie bois dont le montant de la prestation s'élève à 3 068,98 € TTC pour l'année 2019.
Vote à l'unanimité
b) Convention de Mécénat de compétences avec l'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes (AMECJ)
L'AMECJ propose de reconduire son soutien logistique et financier aux activités du Lieu de Mémoire. Cette convention est établie pour 5 ans.
Vote à l'unanimité
c) Convention d'occupation du Domaine Public - Lieu de Mémoire, avec l'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes (AMECJ)
L'AMECJ apporte son aide aux activités du Lieu de mémoire au titre d'un mécénat de compétences. Pour ce faire, un bureau partagé est mis à disposition d'une manière régulière. D'autre part, l'AMECJ apporte son partenariat à des activités (expositions…) qui nécessitent à titre temporaire, l'utilisation de salles d'exposition du Lieu de Mémoire et du préau de l'école maternelle pendant les vacances scolaires d'été uniquement.
Cette convention est établie pour 5 ans.
Vote à l'unanimité
d) Convention avec le cabinet Bac Conseils pour une mission d'assistance concernant le suivi des délégations de service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif pour un montant annuel de 6 400 € HT pour 2019 et 6 000 € HT pour 2020 et 2021.
Vote à l'unanimité

Personnel communal, création de trois postes :- adjoint technique territorial de 2e classe, - adjoint territorial du patrimoine de 2e classe, - éducateur des APS principal 1ère classe
Vote à l'unanimité

Questions diverses
Maison de santé
Le partage d'un médecin avec l'hôpital du Puy en Velay est à l'étude.
Des rencontres sont prévues avec l'ARS de la Haute-Loire et de l'Ardèche, et avec les professionnels de santé.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

Administration de l'assemblée délibérante
Le compte-rendu du 3 avril 2019 est adopté à la majorité (18 pour, 5 contre : Mme Martignon, MM. Agin, Ferrier, Routier et Roux)
Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Décision n° 2 / 2019 du maire :

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie sur plusieurs secteurs : partie du chemin de Sauron, chemin des Primevères, dernière tranche chemin de Chantegrenouille, parkings de la gare et rue du Champs de Mars.
L'entreprise Broc, la moins disante, est retenue pour la réalisation des travaux, pour un montant de 119 950 € HT.

Budget et finances
a) Décision modificative n° 1 au budget principal
Vote à l'unanimité
b) Travaux d'éclairage public route de Saint-Agrève, RD 103, tranche 3
Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la Commune a transféré la compétence « Éclairage public ». L'estimation des dépenses s'élève à 49 096,41 € HT. Le Syndicat Départemental prendra en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit : 49 096,41 € x 55 % = 27 003,03 €.
Vote à l'unanimité
c) Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms, route de Saint-Agrève, tranche 3
Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec Orange et le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire. L'estimation des dépenses est évaluée à 7 859,64 € HT. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisa-

Conseils municipaux

tion de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 30 %, soit 10 564,64 € x 30 % = 3 859,64 €.
Vote à l'unanimité
d) Travaux d'enfouissement Basse Tension, route du Mazet, abords du temple
Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire. L'estimation s'élève à 10 564,64 € HT. Le Syndicat Départemental prendra en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit : 10 564,64 € x 30 % = 3 169,39 €.
Vote à l'unanimité
e) Subvention exceptionnelle à l'association « Vélo-Club du Haut-Lignon » de 500 € afin de participer aux frais pour deux manifestations cyclotouristes dans le cadre Handisport en Bretagne.
Vote à l'unanimité (absence au moment du vote de M. Maneval, adjoint au maire intéressé à l'affaire)
f) Ventes d'ouvrages au Lieu de Mémoire
Catalogue de l'exposition *Gérard Garouste et l'école des Prophètes*, au prix de 25 € ;
Affiche de l'exposition, au prix de 3 € ;
L'intranquille. Autoportrait d'un fils, d'un peintre, d'un fou de Gérard Garouste avec Edith Perrignon (version poche), au prix de 6,90 €.
Vote à la majorité (22 pour, 1 abstention : M. Routier)
g) Concert du 2 août 2019 : fixation des tarifs
La commune organise un concert de piano de Melvyn Tan au temple du Chambon le vendredi 2 août 2019.
Plein tarif : 20,00 €, tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, moins de 12 ans) : 12,00 €.
Vote à la majorité (21 pour, 1 contre : M. Agin et 1 abstention : M. Roux)
h) Effacement de la dette d'une famille surendettée
Admission en non-valeur pour une famille au titre de la cantine d'un montant total de 118,74 €.
Vote à l'unanimité

Intercommunalité : adhésion de la commune de Saint-Genest-Malifaux au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants (SICCDE)
Vote à l'unanimité

Personnel
a) Création de contrat pour un agent contractuel de droit public
Vote à la majorité (18 pour et 5 abstentions : Mme Martignon, MM. Agin, Ferrier, Routier et Roux
b) Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1ère classe
Vote à la majorité (19 pour et 4 abstentions : Mme Martignon, MM. Ferrier, Routier et Roux)

Conventions
a) Renouvellement de la convention partenariale pour l'enseignement de la natation scolaire sur les deux bassins de la commune du Chambon-sur-Lignon (2019-2024) avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Haute-Loire. Cette convention est établie pour 5 ans.
Vote à l'unanimité
b) Convention d'adhésion à la Centrale d'achat régionale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
L'adhésion s'élève à 500 €.
Vote à l'unanimité

Divers
a) Autorisation de défrichement pour l'extension de la déchetterie à Peymartin
La réalisation de cette extension nécessite le défrichement d'une superficie de 3 982 m² sur une partie du terrain cadastré section AR n° 221.
Vote à l'unanimité
b) Adressage de la commune
Cette délibération annule et remplace la délibération n° 56/2018 du 13 juin 2018. La commune doit se doter d'un plan d'adressage précis. Celui-ci permettra de répondre à de nombreux objectifs et notamment :

- d'améliorer le repérage ;
- de faciliter et d'accélérer les interventions d'urgence (ambulances, médecins, pompiers, gendarmerie…), les services à domicile, la distribution du courrier et des colis… ;
- d'attribuer à chaque bâtiment ou ensemble de bâtiments, à partir d'une voie, un Point d'Accès Numérique (PAN), condition indispensable pour le raccordement au réseau de la fibre optique ;
- de faciliter la circulation et les déplacements, notamment au travers des outils de navigation de plus en plus utilisés (GPS, smartphone…).

Pour la mise en place de ce plan d'adressage, il y a lieu de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies ouvertes à la circulation du public et desservant des bâtiments (rues, routes, impasses, chemins…) et d'opter pour un type de numérotation : métrique (distance par rapport au point zéro du début de la rue) et/ou sérielle (numérotation classique : croissante).
Vote à l'unanimité
c) Modification du règlement intérieur de l'Aquagym- Aquatonic (l'article 5)
Les mesures compensatoires financières interviennent sur présentation d'un certificat médical dès lors que l'usager est absent au moins 3 séances consécutives sur l'année. Le remboursement se fait au prorata des séances. Il est proposé que le nombre de séances passe à 6 au lieu de 3.
Vote à l'unanimité
d) Vœu de l'AMF relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Le conseil municipal du Chambon-sur-Lignon demande donc que la réforme du système de santé prenne en considération les enjeux suivants :
1. La lutte contre les « déserts médicaux » et la garantie d'une offre de santé de proximité (en particulier en zone périurbaine et rurale) adaptée aux territoires.
2. La garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous dans des conditions financières assurées par des mécanismes efficaces de solidarité
3. La fin des directives nationales technocratiques et la mise en œuvre d'une réelle prise en compte des spécificités de chaque territoire dans l'organisation des soins.
4. Une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
5. La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires et à une meilleure coopération entre tous les établissements et professionnels de santé, quel que soit leur statut afin d'assurer un meilleur maillage et de fédérer les énergies.
6. Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, qui dispose des moyens humains et financiers indispensables pour remplir ses missions de soins, de recherche et d'enseignement, et pour investir afin d'accompagner l'évolution indispensable des structures, et l'accès de tous à l'innovation dans les thérapeutiques et les modes de prise en charge.
7. La fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux, visant à fermer des services publics hospitaliers pour des motifs économiques et non de sécurité ou de qualité de soins.
8. La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.
Vote à la majorité (18 pour et 5 abstentions : Mme Martignon, MM. Agin, Ferrier, Routier et Roux)

Questions diverses
- Situation de la santé sur le Plateau

Madame le maire indique que la santé est en grand danger sur le plateau et invite tout le monde à se mobiliser autour de la création de la maison de santé au Chambon-sur-Lignon qui est une nécessité.
Sans maison de santé, il sera difficile de conserver la qualité de

Conseils municipaux

l'offre médicale sur notre commune.
Un dentiste a manifesté son intérêt pour s'installer au Chambon-sur-Lignon. Une rencontre est prévue avec le vice-président de l'ordre des dentistes.
Aujourd'hui, la commune a acquis un des locaux, route de Saint-Agrève au prix de 61 000 € HT.

• Travaux de la place et promenade des Balayes et du centre-bourg
présentés par Suzanne Sagnes , estimation des travaux : 200 000 euros
La subvention DETR de 20 % a été annulée et la subvention Région de 57 000 euros pourrait être abondée dans le cadre des projets « Centre bourg ».
Denise Vallat déplore que l'aménagement de la place des Balayes ait suscité des propos injurieux à l'encontre d'élus municipaux.

• Passage de la bibliothèque municipale du Chambon à l'intercommunalité, le 1er janvier 2020
A propos de la prise de compétence « Lecture publique » adoptée le 13 mai 2019 par le Conseil communautaire de la CCHL, Denise Vallat précise que les élus de la majorité municipale du Chambon-sur-Lignon ont refusé de la voter en émettant de très fortes réserves concernant les modalités et les circonstances de cette prise de compétence. Le passage sous tutelle communautaire de la bibliothèque se fait sans le consentement de la municipalité du Chambon qui se montrera très vigilante quant aux évolutions concernant le personnel, le budget et la programmation culturelle.
Réhabilitation de l'école primaire
Les travaux sont en voie d'achèvement. La rentrée scolaire aura lieu dans les nouveaux bâtiments. Le matériel informatique est à commander.

budget général exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

Immobilisations corporelles : constructions	2 054 800 €
Autres bâtiments publics	1 176 200 €
Déficit antérieur reporté	448 377 €
Remboursement de l'emprunt	495 100 €
Golf public (solde)	36 700 €
Opérations d'équipements divers	398 500 €
Achat matériel services techniques	20 000 €
Rénovation Place de la Fontaine	9 400 €
Achat matériel bureau informatique	284 000 €
Réseau voirie	350 700 €
Transfert entre sections	22 697 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Terrains nus	415 600 €
Total	**5 722 074 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Emprunt d'équilibre 2018 et 2019	2 438 153 €
Subventions sur opérations d'équipement	2 474 800 €
Dotations d'amortissement	301 068 €
Recettes, taxes d'urbanisme – FCTVA	230 000 €
Résultat de fonctionnement affecté à l'investissement	94 874 €
Virement de la section de fonctionnement	183 179 €
Total	**5 722 074 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

Charges du personnel	1 339 300 €
Fonctionnement des services municipaux	1 100 000 €
Dotations d'amortissement	301 068 €
Intérêt des emprunts	59 300 €
Virement section investissement	183 179 €
Dépenses imprévus	15 000 €
Total	**3 242 797 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Impôts locaux	1 674 000 €
Dotations de l'état – subventions de fonctionnement	1 065 100 €
Produits des services municipaux	220 000 €
Revenus des immeubles	55 000 €
Assurance du personnel	35 000 €
Transfert entre sections	22 697 €
Autres produits (TVA)	7 000 €
Régie dotée de la seule autonomie financière	164 000 €
Total	**3 242 797 €**

travaux - Urbanisme

Voirie

La réfection d'un grand nombre de chemins a été exécutée en juin avec apport de matériaux et passage de la niveleuse.
Le programme de voirie a également été réalisé (dernière tranche chemin de Chantegrenouille – partie du chemin de Sauron – chemin des Primevères – parking de la gare – parking rue du Champ de Mars).

Adressage

A la demande des services de la poste, des sapeurs pompiers etc, la municipalité a dû procéder à une mise à jour du nom des rues sur l'ensemble de la commune.
L'ensemble des plaques de voies, les numéros de bâtiments et les panneaux directionnels seront remplacés en totalité. Des totems ont été posés à chaque entrée principale du village.

Lieu de Mémoire

Les nouvelles salles du Lieu de Mémoire ont été terminées fin juin afin d'assurer la mise en place de l'exposition de Gérard Garouste.

Réhabilitation de l'école élémentaire

La rentrée des classes aura lieu dans les nouveaux locaux.
Le matériel informatique et le mobilier seront mis en place sous quelques semaines.

Rue de la Poste

- Construction d'un mur
- Pose d'une barrière
- Mise en place de plantations

travaux - Urbanisme

Place des Balayes

Des travaux seront entrepris pour l'aménagement de la place des Balayes :

- Réalisation d'une couvertine en tête du mur et reprise des deux escaliers
- Arrachage du trottoir et des bordures
- Pose de bordures et création de fosses pour recevoir les arbres. Le choix des arbres s'est porté sur des tilleuls.
- Réalisation d'un béton désactivé et pose d'une nouvelle barrière
- Plantation des arbres

D'autre part, un trottoir sera aménagé jusqu'à Intermarché.
Les toilettes ont été entièrement refaites et sont opérationnelles.

Social

Deux Chambonnaises centenaires

Eva Rialhon née Grousson a fêté son centième anniversaire, le 3 janvier dernier, entourée de sa famille et de ses nombreux amis du Chambon où elle vit depuis 64 ans. Née à la Grive, entre Tence et le Chambon-sur-Lignon, elle est l'aînée d'une famille de 4 enfants. Son enfance est endeuillée par la disparition de sa mère quand elle a 6 ans et de son père quand elle a 14 ans. Son certificat d'études en poche, elle apprend la couture. Mariée à 23 ans à Emile Rialhon, menuisier originaire de Mars, ils auront 5 enfants. Veuve depuis 35 ans, elle vit, dans son appartement de la Cité cévenole. Toujours active, accompagnée de ses deux filles, elle est une spectatrice assidue des différentes manifestations culturelles de la commune.

Marie-Jeanne Lebrat a eu 100 ans le 4 mars dernier. Veuve d'Etienne Lebrat, maçon bien connu au Chambon, elle vit route du Mazet. Elle est entourée de ses deux enfants, de ses trois petits-enfants et de ses quatre arrière-petits enfants.

Un nouveau magasin pour l'Armée du Salut

Il fait actuellement peau neuve grâce à des travaux qui ont pu être réalisé grâce au soutien de la DIRECCTE, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département et l'ADEME. Pendant cette période, notre magasin actuel reste ouvert et nous vous accueillons tout l'été avec des journées événementielles.
Adresse ZA Les Lebreyres au Chambon-sur-Lignon
Horaires : du mardi au vendredi 8h45- 11h45 et 13h45-17h15. Le samedi de 8h45 à 11h45. Du 1er juillet au 31 août, ouverture le samedi de 10h à 17h.

Le magasin de l'Armée du Salut

admr, à votre service

C'est une équipe d'une vingtaine de salariées et six bénévoles qui aident près de deux cents personnes dont les deux tiers au Chambon et un tiers au Mazet. Ses objectifs sont de faire face au vieillissement de la population en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. C'est également, aider des familles rencontrant des difficultés passagères, mais aussi, ce qui est moins connu, permettre à des estivants de passer des vacances agréables en assurant une aide au ménage ou des gardes d'enfants.
L'ADMR est prête à accueillir de nouveaux bénévoles mais aussi des jeunes qui, les mois d'été voudraient rejoindre l'équipe des salarié(e)s.

ADMR
L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

06 88 04 40 49

Un nouveau service pour les personnes âgées

Des bénévoles se proposent de transporter gratuitement des personnes âgées, une fois par semaine, pour leur permettre de faire leurs courses alimentaires. Merci de diffuser cette information auprès des personnes qui pourraient être intéressées.

Marie Gaillard : **04 71 65 71 90**
Diaconat : **04 71 59 79 45**
Solidarité catholique : **06 62 23 46 83**

éducation

aux Piousous

Le Multi Accueil « Les Piousous » est une association à gestion parentale. Les enfants sont accueillis de 0 à 6 ans. Nous défendons l'importance de laisser aux enfants le loisir de développer leur confiance en eux, d'explorer leur corps, l'environnement et ses limites, de tester leurs compétences. Nous privilégions la motricité libre. La structure s'ancre dans des valeurs fortes d'accueil, de tolérance et de respect de l'autre dans sa différence.
Nous reconnaissons le parent comme le premier éducateur de son enfant et mettons tout en œuvre pour construire ensemble des liens de confiance.
Aux Piousous, nous semons des graines en proposant :

- des ateliers parents-enfants, autour des arts plastiques et de la terre
- des moments parents-enfants avec petits déjeuners, lecture, pique-nique, spectacle
- des ateliers motricité
- des rencontres intergénérationnelles avec l'EPAHD des Genêts
- des temps-passerelles avec l'école et des temps à la bibliothèque et à la ludothèque
- un lieu de découverte sensorielle, l'espace Snoezelen (exploration sensorielle par la création d'un environnement doux)

Pour 2019, un spectacle de la Cie Poudre d'Esperluette, « Demain tu grandiras » et une conférence gesticulée de Camille Pasquier « Et baisse les yeux quand j'te parle »

éducation

école maternelle

Pour clôturer cette année sur le thème du cirque, tous les élèves se sont produits sur scène le mardi 25 juin dans le préau. Au programme : magiciens, jongleurs, clowns, funambules, fauves, danses et chants pour lesquels les enfants étaient encadrés par l'intervenante musique, Céline Ritton.

Les élèves ont également profité d'un voyage scolaire à Saint-Etienne pour pratiquer les arts du cirque et assister à une représentation de la compagnie «Les Kipounis»
A la rentrée 2019, l'effectif sera stable soit une cinquantaine d'élèves répartis en deux classes et thème de l'an prochain sera le théâtre.

à l'école primaire

En mars, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en Haute-Savoie aux Gets pour découvrir les sports d'hiver. Tous ont pu profiter de la neige sous un soleil éclatant. Et tous sont revenus médaillés, enchantés de leur séjour Nous espérons pouvoir repartir dans 2 ans…

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ne sont pas en reste. Ils sont allés au cinéma (dans le cadre du projet école et cinéma) se sont rendus à deux reprises au théâtre à Yssingeaux et ont terminé l'année en se rendant soit au musée Crozatier, soit à l'école du vent à St Clément.
L'année prochaine, ce sera au tour des élèves de CP et CE1 de partir en classe transplantée.

Val*érie Gran*gier

Un jardin pédagogique sera aménagé à l'arrière de l'école à l'automne

Collège du Lignon

L'année 2018-2019 a été particulièrement riche en événements : voyages et échanges internationaux (Angleterre, Espagne, Allemagne) ont rythmé une année d'ouverture internationale. Les élèves ont ainsi pu découvrir d'autres cultures et faire découvrir à leurs jeunes correspondants la richesse de leur territoire.
Toujours très engagés, les collégiens du Lignon ont pu mieux cerner la notion de citoyenneté. Ils ont rencontré Mme le Maire et Mme Rousset, conseillère départementale, visiter le Conseil départemental et la mairie en fin d'année scolaire.
Les ateliers théâtre et chorale ont présenté leur création de l'année lors de spectacles publics (les 4-6-7 juin) avec un succès renouvelé d'année en année. Quant à l'atelier cinéma, il fignole son nouveau court-métrage, réalisé en partie avec la complicité des résidents des Genêts et l'appui indéfectible du Cinémascoop, court-métrage qu'il aura l'honneur de présenter au public dès la rentrée prochaine.
Concourant à la formation de nos jeunes concitoyens, ces projets ne les ont pas empêchés d'être studieux, comme leurs choix d'orientation le démontrent et nous attendons avec impatience leur réussite aux examens.

rentrée 2019 au collège du Lignon

Nous avons donc choisi de créer deux classes de 6ème, deux de 5ème et deux de 4ème, à petits effectifs (de l'ordre de 15 élèves, ce qui permet un suivi très personnalisé). Si pour certains cours, les deux classes de même niveau seront rassemblées, l'horaire en effectif réduit leur permettra de bien vérifier l'appropriation des connaissances, de bénéficier d'une aide personnalisée et de mener des projets originaux, tel «le théâtre pour faire le lien» qui permet de faire la liaison avec les CM2. Les 3ème, qui devraient être aux environs de 27, formeront une seule classe, mais avec près de la moitié de l'horaire hebdomadaire en groupes, afin de les préparer au mieux aux examens et à leur poursuite de scolarité en lycée.

l'Escale au Parc International Cévenol

Dans notre école, les enfants sont heureux de s'entraider. Les parents et bénévoles sont invités à partager leurs talents de temps à autre. Notre marché de Noël dévoile les artistes en herbe qui créent des cadeaux originaux vendus pour soutenir une œuvre humanitaire. En décembre, ils ont pu aider un orphelinat au Népal.
Quelques sorties scolaires au château de Polignac, au musée de la mine à Saint-Etienne, en classe verte dans la Drôme et au Lieu de mémoire avec la visite de l'auteur Anne Douillet ont ponctué notre année.
Depuis le printemps, les classes de maternelle entretiennent leur potager et se régalent de voir pousser salades et fraises.
Sans oublier le cycle foot encadré par des entraîneurs diplômés : les enfants profitent pleinement de cet environnement exceptionnel sur un Plateau !
L'année 2019-2020 verre la poursuite du collège : la classe de 5ème ouvrira en septembre.

Marie Ruel

Culture

Une belle saison au Lieu de Mémoire

Le Lieu de Mémoire, cet été, c'est bien sûr l'exposition de Gérard Garouste, mais aussi un programme riche de près d'une trentaine de conférences, rencontres, concerts, souvent organisés avec de nombreux partenaires culturels du village et du Plateau. Parmi les intervenants de cet été, les historiens Patrick Cabanel, Jacques Sémelin, François Boulet, Gérard Bollon et Jacky Henry, le conservateur et historien britannique Paul Boucher, le philosophe et sociologue Gérard Rabinovitch, le critique d'art et écrivain Olivier Kaeppelin, l'historien d'art Thomas Lovy et l'écrivain Emmanuel Deun.

L'exposition ***Ecrivains et penseurs autour du Chambon-sur-Lignon*** est de nouveau visible dans le préau de l'école maternelle, après avoir été montrée à Lyon et à Paris et en attendant de l'être à Lausanne en Suisse, cet automne.

Autre événement important à venir, un colloque international, en partenariat avec l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, se tiendra les 25, 26 et 27 septembre sur le thème ***Les Justes, un patrimoine européen*** ? Des représentants de musées de plusieurs pays européens liés à cette problématique sont attendus.

L'accueil des groupes scolaires est en forte progression et devrait être facilité avec l'ouverture de nouvelles salles. C'est ainsi que le 18 juin, dans le cadre de la journée des ***Chemins de mémoire*** qui sont organisées chaque année, ce sont 175 élèves d'écoles primaires de la Haute-Loire avec l'USEP 43 qui se sont retrouvés pour des visites, des ateliers et une cérémonie très émouvante dans le jardin de la Mémoire.

Gérard Garouste et l'École des prophètes

L'événement-phare de la saison 2019 est l'exposition ***Gérard Garouste et l'Ecole des prophètes,*** inaugurée le 4 juillet et qui sera visible jusqu'à fin septembre. Gérard Garouste est l'un des plus grands peintres français contemporains, dont les œuvres sont régulièrement exposées dans les grandes galeries internationales et les musées les plus prestigieux. Venu au Chambon à l'automne 2018, il a découvert l'histoire de ces jeunes intellectuels juifs réfugiés dans une ferme d'Istor près de Chaumargeais qui, au cœur de la guerre, réfléchissaient au renouveau de la pensée juive et qui, avec humour, avaient surnommé leur groupe, ***l'Ecole des prophètes.***

C'est en souvenir d'eux que Gérard Garouste a choisi de présenter huit de ses tableaux dans les nouvelles salles du Lieu de Mémoire. Ils donnent à voir une œuvre forte qui puise son inspiration dans la tradition talmudique, l'horreur de la Shoah et aussi dans son histoire personnelle particulièrement tourmentée qu'il a évoquée dans ***l'Intranquille***, livre écrit avec Judith Perrignon. Dans des films projetés au Lieu de Mémoire pendant la durée de l'exposition, Gérard Garouste parle avec une grande simplicité de son travail d'artiste.

La LICRA au Chambon

Pour ses troisièmes ***Journées de Justes*** les 30 et 31 mai derniers, la LICRA avait choisi de venir au Chambon. Sur le thème, ***75 ans après la Shoah, qu'est-ce qu'être Juste aujourd'hui*** ? , la LICRA avait réuni à la Maison des Bretchs, autour de trois tables rondes, des historiens, des philosophes, des sociologues, des responsables de musées et des élus locaux… qui ont débattu devant un public nombreux et attentif. Le 29 mai, en prélude à ces journées, la LICRA avaient invité des élèves de 5ème et de 4ème de différents collèges de la région ainsi que des adolescents suivis par la Protection Judicaire de la Jeunesse. Une rencontre enrichissante pour tous.

à propos de le bibliothèque

Depuis bientôt 30 ans, la bibliothèque municipale est présente, place de la Fontaine, au cœur du village. Les municipalités successives lui ont donné les moyens de se développer avec un budget toujours important. Les locaux ont été agrandis et rénovés afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil d'un public toujours plus nombreux et fidèle.

Elle est devenue un acteur essentiel du rayonnement culturel du Chambon offrant aux habitants de notre commune un service public d'une grande qualité. Un nombre exceptionnel d'abonnés, une programmation riche et variée, des partenariats avec les autres acteurs culturels du territoire en font un lieu vivant, un espace privilégié de rencontres, prisé des Chambonnais et d'autres habitants du Plateau.

De ce fait, la bibliothèque du Chambon a actuellement une activité équivalente à celle d'une ville de 6 000 à 8 000 habitants et, à elle seule, représente près de moitié de l'activité de toutes les bibliothèques du Haut-Lignon.

Le 13 mai 2019, par un vote sans unanimité, le Conseil communautaire du Haut-Lignon a adopté la compétence Lecture publique totale et pris ainsi le contrôle de toutes les bibliothèques du Haut-Lignon. Un certain nombre d'élus dont ceux de la majorité municipale du Chambon-sur-Lignon ont émis les plus grandes réserves quant aux conditions et circonstances dans lesquelles cette prise de compétence a été obtenue.

Nous ne pouvons que regretter que les modalités qu'il est d'usage de respecter préalablement à ce type de décision et demandées par le Chambon aient été refusées par la CCHL. En effet, il aurait été souhaitable que soit réalisé un état des lieux des bibliothèques sur le territoire du Haut-Lignon, qu'une politique générale communautaire en matière de bibliothèques soit clairement définie, que l'impact de cette opération sur les finances de la CCHL soit évalué. Tout comme il aurait été judicieux d'envisager un accompagnement par des spécialistes de l'intercommunalité en matière de lecture publique et surtout d'associer le personnel de toutes nos bibliothèques à cette démarche.

Nous avons également souligné que le passage des bibliothèques à l'intercommunalité s'est déjà fait, à l'échelle nationale, dans 71% des cas sans prise de compétence totale et selon un schéma adapté à chaque situation locale, ce qui aurait pu être envisagé pour la CCHL.

Par ailleurs, nous avons rappelé que le Chambon est très attaché aux pratiques communautaires déjà en vigueur dans le cadre du Pays-Lecture (Haut-Lignon et Saint-Agrève) depuis près de 25 ans pour la plus grande satisfaction des usagers et que d'autres actions communautaires auraient pu être développées d'un commun accord.

Au 1er janvier 2020, notre bibliothèque perdra son statut municipal et le passage sous tutelle communautaire se traduira immédiatement par des changements importants dans son fonctionnement.

Le personnel deviendra salarié de la CCHL. Celle-ci prendra toutes les décisions concernant l'organisation (gestion du personnel, programmation des activités, horaires d'ouverture, achats d'ouvrages…). Le financement se fera sur le budget général de la CCHL, la commune du Chambon étant tenue de verser une compensation équivalente au budget annuel qu'elle consacre actuellement à la bibliothèque tout en perdant tout contrôle quant à son utilisation. Les bâtiments resteront propriété de la commune.

Nous regrettons que le passage sous tutelle communautaire de la bibliothèque municipale du Chambon se soit fait sans consensus. La municipalité du Chambon a pris acte de cette décision et se montrera très vigilante quant aux évolutions concernant le personnel, le budget et la programmation culturelle.

Nous remercions chaleureusement les bibliothécaires, Sylviane, Isabelle, Marie-Charlotte pour leur travail et leur engagement qui font, aujourd'hui, de la bibliothèque municipale un acteur majeur de la vie culturelle du Chambon et sur le Plateau.

Qu'il en soit de même après le 1er janvier 2020 !

Denise Vallat, Adjointe à la culture

Ce que la commune du Chambon attend de la CCHL pour la bibliothèque du Chambon :

- le maintien du personnel actuel, sur place au Chambon
- le financement de son fonctionnement à hauteur du budget qui lui est alloué aujourd'hui par la commune
- la pleine autonomie pour l'élaboration de son programme d'activités

notre cœur de métier, c'est vous !

La lecture est une amitié… (Marcel Proust)

La bibliothèque s'envole ! Et c'est bien grâce au travail et à l'énergie déployée par les équipes de salariées et bénévoles qui se sont succédé à la bibliothèque municipale du Chambon depuis 1991. Le bruissement d'ailes de ce logo créé par Isabelle Bis, symbolise ce décollage.

Cet envol, c'est grâce à vous, abonnés ou visiteurs, qui insufflez cet élan qui nous pousse à entreprendre de nouveaux projets. Pour que ceux-ci trouvent tout leur sens, nous créons et développons des partenariats, ponctuels ou sur le long terme, tricotés avec les écoles (de la maternelle au Collège), le Relais Assistantes Maternelles, l'EHPAD des Genêts, le CinémaScoop, le Lieu de Mémoire, l'Espace d'Art Contemporain des Roches, le Festival Impromptu, les Lectures sous l'arbre, le Parc international Cévenol, nos amis libraires etc.

L'appui de la Bibliothèque Départementale est crucial : conseil, desserte de documents, formations professionnelles, animations, Altithèque et sa plate-forme de ressources numériques en ligne.

Culture

La bibliothèque au cœur de la Cité, notre projet d'établissement.
Cette ambition, soutenue depuis toujours par une volonté politique forte de nos élus municipaux, nécessite cependant de remettre cent fois notre ouvrage sur le métier. Car il n'est pas question de s'endormir sur nos lauriers, en l'occurrence plus de 1200 inscrits et 33 000 prêts annuels. Nous devons nous préoccuper de ceux, encore trop nombreux, qui pensent que *« Non merci, la bibliothèque ce n'est pas pour moi »*. Pour les convaincre de pousser notre porte, vous êtes nos meilleurs ambassadeurs ! Nous attachons une importance particulière à l'accueil, au tissage du lien social. Notre cœur de métier, c'est vous !
Le Pays-Lecture. Il est important de le rappeler encore et toujours : la bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques et ludothèque du Pays-Lecture.
Vous, fidèles lecteurs(trices), le connaissez bien et ne sauriez vous en passer !
Vous utilisez son site pour découvrir nos coups de cœur, les nouveautés, pour réserver vos documents ou vous informer sur les animations proposées à St Agrève, Tence, Le Mazet, St Jeures, St Jean-Roure ou.... au Chambon.
Vous ne tarissez pas d'éloges sur ce Pays-Lecture qui existe depuis 25 ans. Déjà exemplaire à l'époque, il est devenu incontournable depuis 2012, date de la mise en réseau informatique des bibliothèques et ludothèque.
Entre Ardèche et Haute-Loire, cohérent parce qu'adapté au bassin de vie, ce réseau est atypique, incroyablement performant et créatif dans un travail coordonné de façon collégiale par des professionnels très impliqués.
Il n'est pas inutile de rappeler ses missions :
- *Le Pays-Lecture est un projet de développement culturel et de lecture publique qui est mis en œuvre sur le territoire communément désigné sous le nom de « Plateau Vivarais-Lignon ».*

L'équipe de salariées et bénévoles

- Le Pays-Lecture et son réseau de médiathèques assurent une mission de service public auprès de toutes les populations du territoire concerné, en respectant les valeurs d'égalité d'accès, de laïcité, de continuité.
- Le Pays-Lecture et son réseau de médiathèques sont partie prenante des politiques culturelles, sociales et éducatives locales, et, à cet effet, co-construisent, avec les acteurs politiques du territoire, des projets permettant la mise en œuvre de ces politiques.
Nous mettons et nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir le meilleur service public possible.

L'équipe de la bibliothèque : Sylviane Vinson-Galy, Isabelle Bis et Marie-Charlotte Crochet

www.payslecture.fr
http://bibliochambon.blogspot.com

Ça n'arrête donc jamais ?

Après un début d'année marqué par une *Nuit de la Lecture* et sa joyeuse dictée, nous avons enchaîné avec le *Printemps des Poètes* et le cycle de rencontres musicales *Au gré des sons*, déclinés sur tout le territoire puisqu'il s'agissait d'actions portées par le Pays-Lecture.
En juin, nous avons « lancé notre grainothèque, projet jardinier et participatif !
L'espace jeux vidéo créé et animé par Marie-Charlotte a trouvé son public de jeunes totalement « à fond les manettes ».
Cet été, les portes de la bibliothèque seront grandes ouvertes... car il fera beau !
Nous serons heureuses de vous accueillir pour nos Quartiers d'été. Vous trouverez le programme sur www.payslecture.fr et un peu partout dans le village (office de tourisme, commerces...)
Au programme : un concours photo *La photo est dans le pré !*, des expositions, des conférences (*Les fables en occitan* avec Jean-Baptiste Martin, *Le nombre d'or* avec Dominique Roux, *Pierre Gagnier directeur du Cévenol en 1967-1970* par Robert Lassey) et bien d'autres rendez-vous pour petits et grands.
Les vacances, c'est un peu plus de temps, et des envies de lire ou d'écouter de la musique. Nous vous proposons de nombreux titres sélectionnés parmi les parutions du 1er semestre.
Les derniers mois de l'année seront trépidants et passionnants avec *Les 24 heures du livre*, le Festival *Chacun son court* (courts-métrages) en partenariat avec le Cinéma Scoop. *Ce sera ensuite Labo 43/07 : par ici la science !, Le Mois du vivre ensemble...*
Eh oui... ça n'arrête jamais !

Un livre pour les CP

Pour fêter le début d'une aventure, il convient de «marquer le coup» !
Depuis 2014, l'opération ***Un livre pour les CP*** est un petit rituel festif au cours duquel la municipalité offre un livre à tous les enfants entrant en CP et cela en présence de son auteur(e). Ce moment est maintenant intégré en toute logique dans la manifestation littéraire organisée par la commune du Chambon ***Les 24 heures du livre*** .
Il ne s'agit pas seulement d'offrir un livre aux enfants. C'est aussi l'occasion de présenter la bibliothèque et ses trésors aux familles : livres, CD, ressources numériques (France TV éducation, Speaky planet, cinéma jeune public…), animations…
Les parents dans leur immense majorité, en profitent pour inscrire leur enfant à la bibliothèque (gratuit pour les moins de 18 ans). L'inscription c'est facile et rapide mais ce n'est évidemment pas automatique car le personnel d'une bibliothèque publique n'a pas le droit d'inscrire « d'office » les mineurs (quel que soit l'âge) sans l'autorisation écrite ou la présence des parents. Ce qui établit clairement les droits et devoirs de chacun.
Chaque enfant peut utiliser sa carte pendant le temps scolaire durant les visites de sa classe à la

bibliothèque du Chambon ou hors temps scolaire dans toutes les bibliothèques du réseau.
Un scoop ? Cette année, nous accueillerons l'auteure-illustratrice Florie Saint-Val dont le travail, avec son co-auteur, Etienne Exbrayat, a été remarqué à la Foire internationale du livre jeunesse de Bologne. Elle animera un atelier d'arts plastiques à la bibliothèque. Toujours pour les CP… Ils en ont de la chance !

En septembre, des auteurs et des livres

Un mois faste pour les passionnés de lecture.
Les 13,14 et 15 septembre, la 5ème édition des ***24 heures du livre*** accueillera un carré de dames, quatre auteurs publiés dans de grandes maisons d'édition et qui ont , chacune, un

lien avec le Chambon. Elles présenteront leur dernier roman à la bibliothèque ou à l'Espace d'art contemporain des Roches. Ce sera, *Ce qui nous revient* par Corinne Royer, *L'Ile aux enfants* par Ariane Bois, *Des orties et des hommes* par Paola Pigani et *Où vivre* par Carole Zalberg.
Les ***24 heures du livre***, c'est aussi un film, *Mademoiselle de Joncqières,* précédé de la lecture d'un texte de Kundera revisitant Diderot au Cinémascoop, un atelier d'écriture à la bibliothèque, la traditionnelle soirée lecture à l'Espace-Temps.

Les 21 et 22 septembre, ce sera au tour des amateurs de BD d'être comblés avec la 3ème édition de ***La BD sur un plateau.*** Une quinzaine d'auteurs-illustrateurs seront au rendez-vous à la maison des Bretchs pour dédicacer leurs albums.
Les enfants ont aussi leur part dans ces manifestations. Dans le cadre des ***24 heures du livre***, la municipalité offre un livre aux élèves de CP. Cette année, ce sera *Otto* d'Etienne Exbrayat et Florie Saint-Val, celle-ci partagera un moment avec eux à la bibliothèque. Un atelier d'arts plastiques autour du livre est également prévu au Parc international Cévenol en partenariat avec la bibliothèque. Plusieurs auteurs de ***La BD sur un plateau*** interviendront aussi dans des classes de l'école primaire.

INAUGURA
GÉRARD GAROUS
4

E. WAUQUIEZ-MOTTE
F. VERNEY-CARON
Gérard GAROUSTE

ATION DE L'EXPOSITION
TE ET L'ÉCOLE DES PROPHÈTES
4 JUILLET 2019

FAN Zhe, Virginie FERRAND, Florence VERNEY-CARON, M. BORNSTEIN, Ofer BRONSTEIN, Edith CRESSON, Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Laurent WAUQUIEZ, Laurent DUPLOMB, Gérard GAROUSTE, Julien MELIN, Prosper AMOUYAL, Philippe DIGONNET, Laurent DASSAULT, LU Qingjiang, Louis BENECH, Elisabeth GAROUSTE, Haïm KORSIA, Caroline PIGOZZI, M. et Mme TORCK

Elisabeth GAROUSTE

Gérard GAROUSTE

Cinéfête, 11e édition

Du 17 au 23 juillet, c'est un programme riche et varié qui attend notre public toujours aussi fidèle et nombreux aux 27 séances programmées au Cinémascoop.
Sur le thème ***des résistances au dialogue*** qui est le fil conducteur de Cinéfête, année après année, les 11 films retenus posent la même question : comment trouver la force de résister dans des sociétés injustes, parfois ravagées ou en quête de sens. Ils nous donnent des réponses partielles avec une conviction passionnée, de la dérision, de l'humour…
Au programme, 8 films de la sélection officielle du Festival de Cannes 2019 sont présentés en avant-première ou en exclusivité :

- *Parasite* de Bong Joon-Ho (sud-coréen), une Palme d'or 2019 qui a fait l'unanimité
- *Sorry we missed you* de Ken Loach
- *Papicha* de Mounia Meddour
- *Les hirondelles de Kaboul* de Zabou Breitman et Eléa Gobbé-Mévellec
- *Une grande fille* de Kantemir Balagov
- *Le vent de la liberté* de Michaël Bully Herbig
- *Rêves de jeunesse* d'Alain Raoust, puis débat en présence du réalisateur
- *Un violent désir de bonheur* de Clément Schneider, puis débat en présence du réalisateur.

Et aussi

- *Lune de miel* d'Elise Otzenberger

Et encore, deux films-patrimoine restaurés qui n'ont pas pris une ride, en présence du producteur Marc Orly

- *Ragtime* de Milos Forman
- *Yentl* avec Barbra Streisand

L'ouverture officielle de Cinéfête, c'est le mercredi 17 juillet, place de la Fontaine de 16h30 à 19h30 avec la présentation du festival et la projection de bandes-annonces autour d'un apéritif offert par les commerçants, artisans et professions libérales du Chambon-sur-Lignon.

Alain Déléage

Lectures sous l'arbre

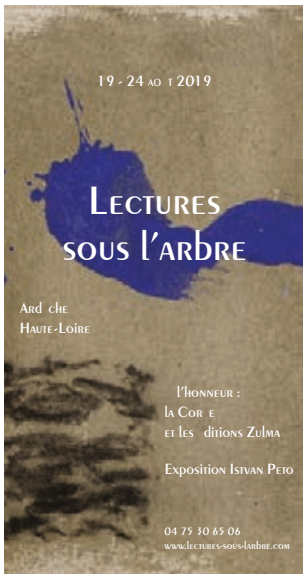

À 1000 m d'altitude, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, une semaine de lectures et de rencontres en pleine nature, autour de la poésie contemporaine.

XXVIIIes Lectures sous l'arbre

Au Chambon-sur-Lignon, à Devesset, au Mazet-Saint-Voy et à Saint-Agrève (Haute-loire, Ardèche)

Du lundi 19 au samedi 24 août 2019

À l'Honneur : la Corée et les éditions Zulma

Exposition Istvan Peto

www.lectures-sous-larbre.com -
04 75 30 65 06

Ama-théâtre, bientôt un quart de siècle !

Forte de quelque 36 adhérents, la troupe multiplie les réalisations et les projets. Depuis le dernier festival, deux nouvelles créations ont vu le jour : « Ça sent le sapin » présenté en janvier et « Inspecteur Toutou » (ou le miroir magique) en juin.
Au cours de l'été, trois spectacles sont programmés à la Maison des Bretchs et un au Pays de Saugues.
Depuis début 2019, la troupe s'est produite neuf fois à la demande de six communes du territoire et trois dates sont fixées en novembre. Pour la deuxième fois, Ama-Théâtre a défilé avec couleurs et enthousiasme lors de la Fête des Jonquilles.
L'année 2019 sera celle du 16ème festival de théâtre amateur qui aura lieu les 28-29 septembre et les 4-5-6 octobre. Seront alors présentées au public trois nouvelles créations et se joindront à Ama-Théâtre quatre troupes venues de l'extérieur.
Ama-Théâtre reste fidèle à son esprit d'origine, en proposant toujours, dans la commune et au festival, des représentations en libre participation.
A bientôt … chers spectateurs !

Le Chambon à l'honneur au *National History Day*

Aux Etats-Unis, le ***National History Day*** auquel participent chaque année plus de 800 000 collégiens et lycéens américains et 40 000 enseignants, est un grand concours national académique d'histoire qui propose chaque année un thème de réflexion. En 2019, c'était « Triomphe et tragédie dans l'histoire ».
En juin, deux jeunes Californiens de 11 ans, Thomas Gnacke et Dane Kassube qui ont présenté une vidéo sur l'histoire du Chambon, ont gagné le 1er prix dans leur catégorie. En 2017 déjà, une autre jeune Américaine, Skylar Holland de Caroline du Nord, avait gagné le second prix en choisissant l'histoire du Chambon comme sujet.

Culture

2 expositions

Paysages du Chambon

Avec cette exposition, visible pendant tout le mois de juillet dans la salle du conseil, la mairie, a choisi de rendre hommage à un peintre très connu des Chambonnais, **Roger Bruel dit Canot** (1919-2013). Grâce à ses enfants qui ont prêté une quarantaine d'aquarelles, il est possible d'admirer le talent de ce peintre prolifique qui, avec une précision du dessin et une palette de couleurs peu communes, alliées à un sens inné de la perspective, a croqué le Chambon en toute saison et en tout lieu. Du temple à la sortie de l'église, des rives du Lignon au Château Lambert, du Pré de Graine à la place des Balayes, du Bois Lambert aux grandes échappées vers le Mézenc, l'œil du peintre a tout saisi.

Un magnifique voyage d'émotions et de couleurs et un petit aperçu d'une œuvre riche de plus de 1000 aquarelles, autant de témoins de la vie d'un instituteur devenu Inspecteur d'Académie et qui, où qu'il se trouve, à la Fayolle ou au fin fond de l'Argentine, ne s'est jamais séparé de sa boîte d'aquarelles.

2ème exposition

Avec **Sophie Malzieu**, on entre dans un tout autre monde. Depuis son ermitage d'altitude, c'est la forêt qui lui inspire ses plus fortes émotions, mais une forêt onirique où formes et couleurs s'entrelacent, s'opposent, se font et se défont. Autant de témoins de cet équilibre menacé que l'œil du peintre a saisi : formes végétales abandonnées du pin de boulange ou du frêne tétard, forêt jardinée délaissée au profit de cultures d'arbres avec des coupes à blanc ou des troncs qui saignent.

Une exposition visible en mairie du 2 au 29 août.

Cet été à la Maison des Roches

Deux expositions sont présentées jusqu'au 1er septembre.

« La baie aux 2 lunes » avec Cécile Beau, Bianca Bondi & Antoine Donzeaud, Sarah Del Pino, Atsunobu Kohira et Anna Tomaszewski. Commissaire de l'exposition, Leïla Simon.

*« **La baie aux 2 lunes** » entremêle des mondes imaginaires à d'autres plus scientifiques, voire de la science-fiction. On connaît, on reconnaît même, et pourtant les oeuvres nous dévoilent des univers inconnus. Nous avançons tels des explorateurs, nous observons tels des scientifiques ou des laborantins. Nous évoluons dans un monde poétique aux accents écologiques.*

Dans la galerie d'Arlette et Marc SIMON ***«Moonwalk et Vanités».***

Arlette Simon s'intéresse plus particulièrement à la création de volumes où les vides et les pleins participent d'un même équilibre tendu, utilisant parfois le néon pour révéler les jeux de lumières et de surfaces. Marc Simon réalise des œuvres sculpturales très expressionnistes, parfois anthropomorphiques, aux formes telluriques propres à des univers fantastiques.

Cinémapéros

Chaque mardi à 19h, du 23 juillet au 13 août inclus, est proposé un court-métrage. La séance est suivie de discussions autour d'un apéritif. Entrée libre.

Expositions ouvertes tous les jours de 15h à 19h jusqu'au 1er septembre.

Melvyn Tan en concert au temple

Né à Singapour, Melvyn Tan est un pianiste britannique de renommée internationale qui s'est produit dans les plus grandes salles de concert, en soliste ou avec des orchestres prestigieux à Amsterdam, Vienne, Paris, Londres, Salzbourg, Sydney, Tokyo ou Singapour… Il est connu pour ses interprétations au *piano forte*, instrument qu'il a contribué à faire redécouvrir par d'autres musiciens.
Un des co-fondateurs du ***Festival des Arts à Saint-Agrève,*** il était revenu, l'an dernier, jouer à la Grange de Clavière pour la 25ème et dernière édition.
Toujours fidèle au Plateau, il revient cette année pour donner un concert au temple du Chambon, le 2 août à 21h, avec des œuvres de Brahms, Schubert et du compositeur contemporain australien Brett Dean.
Billetterie à l'office de tourisme et à la mairie.

Musiques sur un plateau, opus 4

Quatrième année de notre festival ***« Musiques sur un plateau »***, organisé par l'association « Le Festival Impromptu ».
Du mardi 2 au dimanche 7 juillet, des artistes professionnels et amateurs, animés par le plaisir du partage et des rencontres se sont produits dans des lieux inspirants : la salle François Lods au Parc International Cévenol, les temples du Mazet-Saint Voy et de Freycenet, la Maison des Bretchs, et enfin pour clôturer dans un esprit festif, l'Arbre vagabond à Cheyne.
Le piano a été à l'honneur : Nicolas Stavy, un des plus talentueux pianistes français, a ouvert le festival avec un récital Chopin, Liszt et Fauré. Braz Velloso nous avait fait découvrir le piano romantique brésilien l'année dernière, il est revenu pour nous faire entendre Mozart, Debussy et Villa-Lobos. Enfin Paul-Hubert des Mesnards, notre directeur artistique, a clôturé avec un portrait musical de Chopin.
Au programme également, de la musique de chambre avec des duos : violon et violoncelle par Anoulay Valentin et Amos Mâh, violon et piano avec Darina Maleeva et Xavier Lecomte de la Bretonnerie qui nous avaient enchantés il y a deux ans. Enfin pour compléter ce parcours musical, un récital de chansons poétiques par Anne-Marie Perret et sa guitare et une belle soirée Blues-Folk-Rock and Roll par le groupe « Behind the Sun » venu du Vaucluse.

histoire locale

au bord du Lignon.

« Et tout en nous coulait une rivière, le Lignon, derrière une haie irrégulière, en bordure de petits arbres et de rochers, et il y avait des rochers, encore, dans le lit du ruisseau… » Francis Ponge, La Fabrique du pré, 1971.

Le Lignon : dans notre région, trois rivières, au moins, s'appellent ainsi.
Il ne s'agit pas de celui qui se perd dans l'Ardèche ni du Lignon forézien qu'Honoré d'Urfé a rendu célèbre.
Le Lignon vellave prend sa source sur le versant septentrional du mont Mézenc (1754 m) et s'élance vers la Loire en traversant notre village. C'est une jolie rivière de moyenne montagne mais sa largeur n'excède guère une dizaine de mètres.
Quelques passerelles et un pont construit en 1860 enjambent le cours d'eau.
D'Arcelet à Joubert, son lit est fait de sable d'or et de nombreuses pierres qu'ont roulées les crues d'automne et de printemps. Ses eaux sont parfois limpides et s'attardent à travers les prairies par mille petits détours comme aux Chatoux. Peu de chutes, peu de fracas, peu d'écume, ce n'est pas non plus le torrent qui effraie sauf en 1963 et 1980, mais plutôt le cours d'eau qui attire, séduit et retient par le charme de ses eaux chantantes et par les ombrages de ses rives plantées d'aulnes et de saules à la Levée Ferrier.
Brusquement la vallée se resserre, le Lignon aux Eyvaras est limité par des rochers abrupts propices à l'escalade puis ce sont à nouveau de vastes cirques de prairies bordés de forêts de mélèzes. Quelques vaches animent encore ce paysage tranquille, du côté de Sauron, et seuls les aboiements du chien qui garde le troupeau viennent interrompre le silence !

Que dire des poissons ? Si les eaux sont restées fortes jusqu'au printemps gare à la truite « fario » car elle est rusée ! Elle ne se laissera pas prendre facilement et le pêcheur de tout âge devra se rabattre sur le goujon ou le vairon. Qu'importe… le pêcheur revient bredouille mais grisé par le parfum des foins coupés et des forêts de pins qui couronnent les hauteurs.

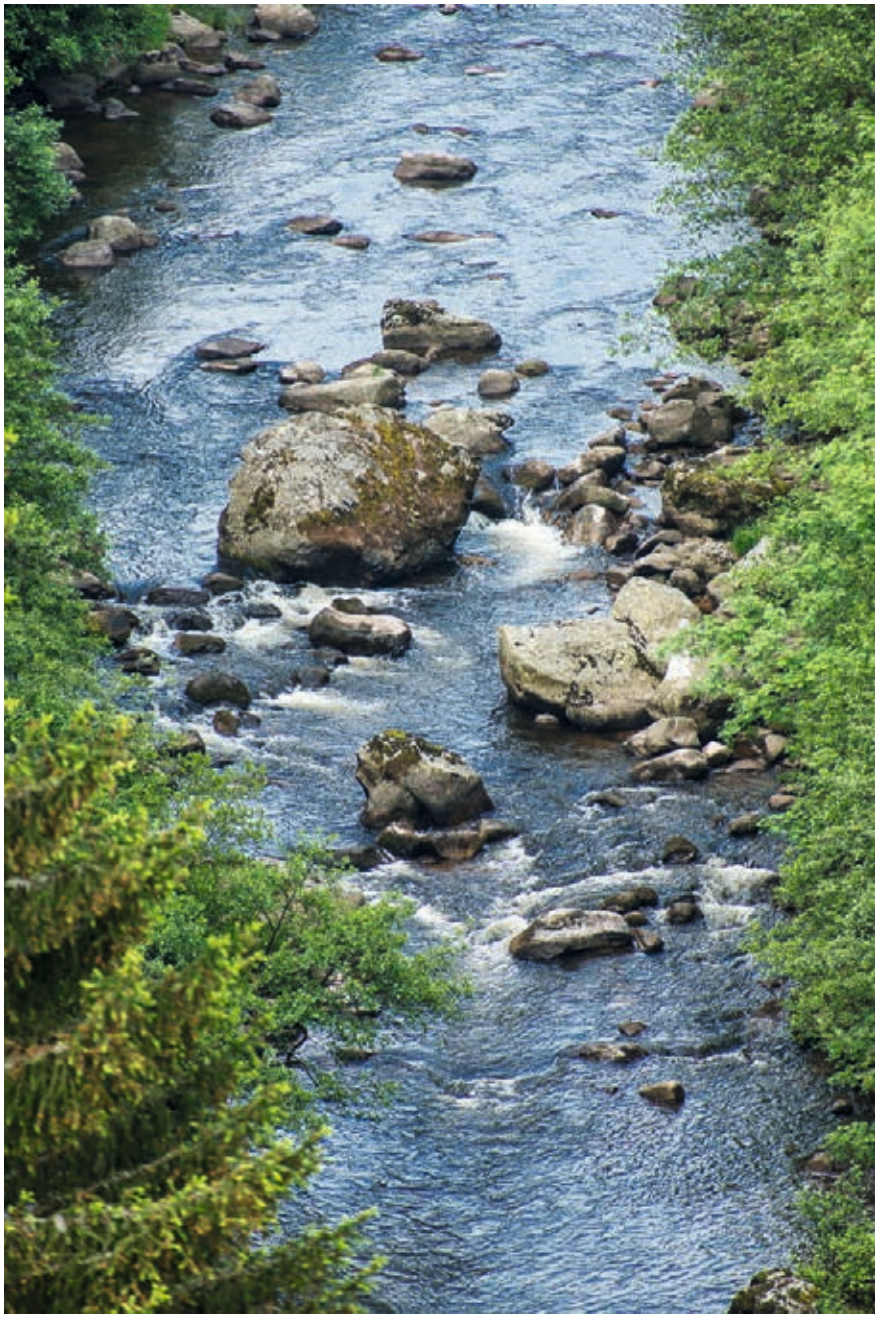

Au fil des eaux : le meunier et son moulin.

Jusqu'en 1950, les agriculteurs du Chambon et du Plateau récoltaient seigle et avoine, deux céréales rustiques, puis blé et orge en terrain volcanique. Les moulins étaient donc indispensables pour transformer le grain en farine panifiable nécessaire à la fabrication du pain et en mouture plus simple destinée au bétail. Sur le Lignon chambonnais, une dizaine de moulins utilisaient la force hydraulique à Arcelet, La Grange, Les Eyres, Le Pont de Mars, Callon, Sauron, La Scie, le bas du Chambon, Joubert et Charel.

Que reste-t-il de ces moulins qui animaient joyeusement la rivière ? Pour certains, il ne reste plus rien même pas une pierre, pour d'autres un bâtiment au bas du Chambon (une turbine y a remplacé la roue à augets) mais aussi à La Scie où le meunier Mr Jouve continue à produire de la farine. Ces bâtiments plus ou moins en bon état ont été vidés de leur contenu et les meules ont été vendues pour servir de tables de jardin ! Quelques rares anciens se souviennent de ces jours déjà lointains où le moulin fonctionnait encore. Leur étaient agréables le bruit de l'eau sur la roue motrice, celui des rouages et des meules et celui du grain qui glissait dans la trémie.

Et n'oublions pas le seul moulinage de soie sur la commune du Chambon, construit en 1900, et qui a fonctionné jusque dans les années 1990. Au plus fort de son activité, il a employé jusqu'à 35 personnes, essentiellement des femmes.

Le temps des loisirs.

Le Lignon : son renom et son charme ne sont pas seulement le fait de ses pêcheurs à la truite mais aussi de ceux qui, avec leurs balances, rapportaient des douzaines d'écrevisses aux restaurateurs et à leur clientèle.

Le Lignon est aussi, en été, le rendez-vous des familles et de la jeunesse pour des jeux et des baignades. A Joubert, à la petite plage des Sautières, à Tata Zoé, à la grande plage, les baigneurs s'allongent dans l'herbe sans transat !

Le Lignon offre ainsi d'agréables distractions : baignade dans une eau tonique et stimulante, pique-nique à l'ombre du « bois de pins » et parties de ballon en famille.

Gérard BOLLON

La vie au chambon

Une belle Fête des Jonquilles

L'édition 2019 a été une réussite malgré la fraicheur qui régnait sur notre village.
La soirée d'élection des miss s'est déroulée avec un public conquis par le spectacle de magie et la prestation des candidates. Le corso a été apprécié par un nombreux public.
Nous remercions la municipalité, le personnel municipal, les artisans/commerçants, les écoles, la gendarmerie, les villageois, le CADA, AMA Théâtre, l'APE, les divers groupes, toutes les équipes qui ont construit des chars et tous les bénévoles qui ont permis cette réussite.
Et maintenant, pensons à la prochaine édition. La préparation de la Fête des Jonquilles représente un travail de 6 mois environ avec beaucoup d'heures de recherche de groupes et autres démarches administratives. Nous lançons un appel à toutes les personnes désirant nous rejoindre et s'investir dans le groupe. Nous serons heureux de les accueillir au sein de notre association.
Nous avons besoin de volontaires, mais aussi des associations. La réussite de notre fête doit être celle de tous, les habitants du Chambon et du Plateau et non seulement d'une poignée de bénévoles.

protection civile antenne Haut-Lignon

L'antenne du Chambon-sur-Lignon de la Protection Civile compte une douzaine de bénévoles qui assurent des dispositifs prévisionnels de secours sur le territoire de la Haute-Loire et en renfort en Ardèche. Les bénévoles, non rémunérés, peuvent également être amenés à porter secours aux personnes sinistrés en cas d'inondation ou de fortes chutes de neige. En avril dernier, 4 secouristes de l'antenne étaient présents lors de l'édition 2019 de la Fête des Jonquilles

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

Facebook @les antennes du plateau
Instagram @les_antennes_du_plateau.
Tonio Dos Santos Soeiro
07 88 38 85 86

jardinons sous la pluie !

Un dimanche de Pentecôte pluvieux à souhait a rempli d'aise les plantes exposées, place des Balayes, par une vingtaine de pépiniéristes dans le cadre de la 4e édition ***d'Esprit Jardin.*** Entre deux averses, plus de 700 visiteurs sont venus choisir de quoi garnir plates-bandes et pots ou planter une haie dans une offre particulièrement riche et variée qui pouvait satisfaire les jardiniers les plus avertis comme les amateurs.
Près de 80 personnes sont allées chemin de Chantoiseau découvrir le magnifique jardin fleuri de René Vogel et sa serre d'orchidées. Un beau ***Rendez-vous aux jardins*** qui se prolongera par de nouveaux jours de visites cet été.

06 80 48 91 54
06 72 70 80 22

fermeture pour travaux

du bureau de poste du Chambon-sur-Lignon

du mardi 17 septembre au soir jusqu'au lundi 28 octobre 2019 à 14h

Pendant cette période, s'adresser au bureau de poste de Tence pour la continuité des services, les instances et les rendez-vous bancaires.

Une cantine en circuit (très) court

Pendant l'année scolaire, la cantine du collège du Lignon prépare plus de 225 repas par jour. Elle accueille non seulement les collégiens mais aussi leurs professeurs ainsi que les élèves de l'école primaire publique voisine.
Pour Gilles Russier, chef de cuisine du collège (ancien de l'Art des Choix à Mars) et son second, Christophe Goutte, le pari est de mettre chaque jour au menu des plats appétissants, équilibrés et autant que possible bio, tout cela pour le prix d'un ticket de cantine.
Pour y arriver, il a porté toute son attention à la qualité des produits qu'il travaille et mis en place un double circuit d'approvisionnement. Comme la plupart des collèges, celui du Lignon a adhéré au réseau d'achats alimentaires du département de la Haute-Loire qui permet d'obtenir des coûts avantageux en privilégiant déjà des producteurs de la région, par exemple, les volailles de Polignac ou les produits laitiers d'Araules.
Mais de sa propre initiative, avec l'accord de Mme Excoffon, principal du collège, Gilles Russier a développé son circuit, très court, dans un rayon de moins de 30 km autour du Chambon en faisant appel à des petits producteurs locaux avec lesquels il a noué une relation privilégiée. Tous passés à l'agriculture biologique, ils sont ainsi une dizaine à livrer leur production au collège. Cela va des pommes de terre de Lapte aux légumes du jardin d'insertion de Monistrol ou des marchés du Chambon et du Mazet, des fromages des Vastres et du bœuf de Chaderon aux fruits rouges du Plateau. Sans oublier le pain fourni, parfois avec des commandes spécifiques, par les deux boulangeries du Chambon.
En privilégiant la qualité à la quantité, Gilles Russier a réussi un second pari, rendre les élèves beaucoup plus attentifs à ce qu'ils ont dans leur assiette et aussi à la provenance locale des produits, avec pour conséquence, une nette diminution du gaspillage alimentaire. Quant au tri sélectif qui va de pair, il a contribué aussi à leur responsabilisation.
En effet, qui résisterait à un vol au vent bien garni et croustillant, à un osso bucco succulent et pour terminer ces repas de cantine qui ne sont plus des moments indigestes, pas question de faire l'impasse sur la pâtisserie maison concoctée par Christophe, un bavarois aux framboises, une panna cota ou un millefeuille ?
Alors, ne pas s'étonner si, les papilles en éveil devant son plateau, un jeune collégien ait eu ce cri du coeur : *« On dirait le repas du dimanche chez ma grand-mère ! »*. Le plus beau des compliments pour l'équipe de cuisine du collège…

Entretien des berges

Les APPMA (Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) en plus de détenir et de gérer des droits de pêche, ont pour objet, la gestion et la protection des milieux aquatiques.
Cela passe évidemment par un entretien régulier des berges de cours d'eau.
Depuis toujours, le Lignon subit des crues plus ou moins fortes qui peuvent occasionner des dégâts importants selon l'intensité des épisodes pluvieux (d'origine cévenole ou non) et nous amènent régulièrement à traiter des arbres et branches en quantité qui obstruent son cours .
L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts nous oblige à pratiquer une autre méthode de traitement, le broyage avec revalorisation des déchets.
A l'aide d'une machine à moteur (thermique ou électrique), il consiste à broyer en copeaux les résidus de taille et d'élagage d'arbres, d'arbustes ou de branches. C'est une étape intermédiaire qui précède la revalorisation par le paillage (jardins, massifs de fleurs, espaces verts…), le compostage ou encore l'utilisation par une chaufferie bois, par exemple.
Les copeaux ainsi broyés sont donc revalorisés et mis à la disposition des particuliers, des entreprises, et bien sûr de la collectivité chambonnaise.

Olivier Balme
président

Le brûlage à l'air libre des déchets verts entraîne une pollution de l'air, affecte la santé humaine (particules, hydrocarbures polycycliques, dioxines…), ainsi que l'environnement et le climat.

trions mieux

Les projets 2019 du SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES :

Compostage individuel : le SICTOM propose des composteurs à prix réduits (30 € le 445 litres et 40 € le 620 litres). Sur demande au SICTOM (Tel 04 71 59 82 93 ou mail sictom.tence@orange.fr)

La recyclerie : Donnez une 2ème vie à vos objets, plutôt que de les jeter ! La recyclerie de la Fondation Armée du Salut vous accueille à la ZA les Lebreyres au Chambon-sur-Lignon. Pensez-y avant de passer par la case déchèterie.

Pour les déchèteries, le SICTOM va réaliser des travaux de mise aux normes et d'extension sur le site du Chambon-sur-Lignon. La 1ère phase de travaux concernera l'extension, sur la partie droite de la déchèterie. Une fois l'extension terminée, la mise en sécurité des quais existants sera réalisée. Les conditions d'accueil et de tri en seront nettement améliorées.

Sports

Le Yoga, c'est bon pour la santé !

Le yoga est devenu populaire, tout le monde sait plus ou moins de quoi il s'agit. Ses bienfaits sont reconnus. Les scientifiques et le corps médical s'accordent à le dire : yoga, relaxation, méditation sont une véritable science de l'être humain qui a des effets sur le système articulaire, squelettique et musculaire par la mécanique des étirements et assouplissements des muscles mais aussi sur le système digestif, respiratoire, endocrinien et nerveux en apaisant le mental avec les respirations, l'attention à soi.

Pour autant, demeurent des réticences. « Ce n'est pas pour moi », « je ne suis pas souple », « c'est de l'hindouisme », « le soir je suis fatigué.e , le matin je bosse» « Hum…très peu pour moi !».

Forte du nombre croissant d'adhérents, l'association YOGANA offre un large panel de possibilités tant au niveau des créneaux que des activités. Et pour détricoter ces croyances erronées, une à deux séances d'essai gratuites.

Pour cette rentrée 2019 une nouvelle activité :

yoganaom@gmail.com
06 88 62 97 73.

le YOGA DU RIRE ! Mais attention, cette pratique demande un véritable engagement lorsque l'on sait que 10 minutes de rire en continu équivalent à 30 minutes de rameur ! En dehors d'une contre-indication médicale, plus d'excuse : tout le monde sait rire ! Mais une séance de yoga du rire ne fait pas appel au sens de l'humour, elle ne demande qu'à se laisser porter par notre joie intérieure inhérente à notre nature profonde.

Un beau gala «O' Clair de la Nuit»

Un spectacle de fin d'année toujours de qualité pardes élèves assidus et nos deux professeurs, Alice Burlet et Valérie Vincent à la recherche du petit plus pour ravir les spectateurs toujours aussi nombreux. Le thème du gala était « O' Clair de la Nuit », un coucher de soleil, le tic-tac d'une horloge, une insomnie, des cauchemars, une soirée pyjama et un feu d'artifice… Une vraie mise en scène comme au théâtre et tout ça en musique présenté salle du Calibert au Mazet-St-Voy.

Nos professeurs nous ont proposé un voyage extraordinaire, mélangeant les disciplines classiques, modern jazz et contemporaine et aussi tous les âges. Un de leur talents étant de faire travailler les groupes chacun dans leur cours de danse adapté à leur niveau et de les regrouper pour le gala, tout ceci en harmonie. Le bénéfice pour les élèves étant le partage d'une activité, d'une discipline, d'une passion commune ou tout simplement d'un moment mère-fille. Une vraie prouesse !

En espérant que ce gala vous aura donné l'envie de sauter le pas (de danse) et de nous rejoindre à la rentrée.

Judo club

Le gala en février a été un moment de partage, d'émotion, de joie et de bonne humeur, au gymnase des Bretchs. Les parents de nos jeunes judokas sont aussi montés sur le tatami pour un petit combat orchestré par Raphaël Carrot. Les participants et spectateurs ont partagé un bon buffet alimenté par les parents et sympathisants du club et le verre de l'amitié.

En juin, les amis du judo se sont retrouvés pour la remise de ceintures dans une ambiance très familiale.

Des stages d'été gratuits sont organisés en juillet et en août, encadrés par Raphaël Carrot (brevet d'Etat).

Didier Aubry, président

quand l'Ardéchoise fait halte au Chambon

tennis de table

Le tennis de table du Haut-Lignon se porte bien avec une quarantaine de licenciés de tous âges. Nos deux équipes en compétition (D1 et D4) ont brillamment défendu leur statut et seront présentes pour la nouvelle saison du championnat départemental Loire/Haute-Loire.
Pour les loisirs, nous avons 2 entraînements par semaine (Bretchs et Tence) avec l'espoir d'ouvrir un 3ème créneau.
Et toujours nos 2 tournois d'été (ouverts à tous) qui amènent de très bons joueurs mais aussi des estivants.

Marc Ferrapie, Président,

04 71 59 83 91

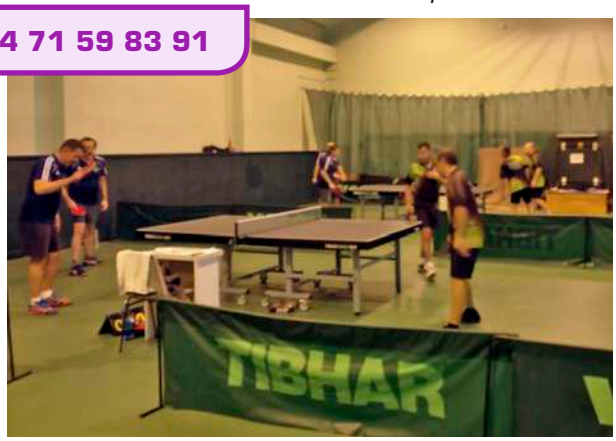

avec Les Archers du Vivarais-Lignon

Cette année encore, le club de tir à l'arc a brillé par sa présence et ses résultats en compétition, avec des jeunes qui ont défendu nos couleurs avec talent. L'arrivée de nouveaux jeunes garçons cette année en entrainement va permettre d'engager plusieurs équipes mixtes jeunes lors de la saison prochaine qui débutera en septembre-octobre.
L'occasion aussi pour l'ensemble des archers du club de reprendre les entrainements en salle avec des tirs à 18 mètres et de préparer de futurs entrainements à 30 et 50 mètres grâce à la création au Chambon d'un pas de tir extérieur, projet en cours qui, nous l'espérons, aboutira rapidement.

Jérôme PROVOST.
président des Archers du Vivarais-Lignon

04 71 59 73 84
archersduvivaraislignon@gmail.com

Zénith Sensation

L'association d'escalade du Plateau a connu une année mouvementée !
Peu après la rentrée, le club avait recruté un nouveau « Brevet d'Etat » en la personne de Nikolaï Huot mais ce dernier n'a pu animer les cours du deuxième semestre en raison de problème de santé. Soumis à la réglementation stricte d'un encadrement professionnel et diplômé, les adhérents de l'association ont connu quelques semaines d'inactivité (à l'exception des adultes confirmés).
Markus Honig, qui vient de Gilhoc-sur-Ormèze à 50km du Chambon-sur-Lignon, est venu rejoindre l'équipe de Zénith Sensation et les enfants/ados ont pu retrouver le mur d'escalade de la maison des Bretchs dont l'entretien et le renouvellement sont fait en coordination avec la Communauté de Communes du Haut-Lignon.
Outre la pratique en salle, Zénith Sensation a organisé pour les participants motivés une magnifique sortie dans les calanques de Cassis du 29 au 30 avril 2019.

Gilles Russier, Denis Rosinat,
Raphaëlle Jouve et Fabienne Malaval Dupré

bon bilan pour la Pétanque Chambonnaise

La doublette féminine de Ghislaine Fernandez et Océane Riou s'est inclinée de très peu en finale départementale. Qualifiée pour le championnat régional à Cressanges (03), sa belle prestation s'est arrêtée en quart de finale. Bravo à nos 2 joueuses !
Beau parcours de la triplette hommes, catégorie promotions, qui s'est également qualifiée pour le championnat régional à Cressanges (03) avec Florian Guilhot, Kévin Lafont, Christophe Seauve.
En septembre, début du championnat des clubs avec 4 équipes engagées.

l'air du Chambon pour des pros

Comme chaque année, des équipes de football évoluant en L1, L2 ou National ont choisi le Chambon pour la préparation de leurs équipes. C'est ainsi que des joueurs de Clermont, Grenoble, Troyes, Toulon, Poitier et Nîmes découvrent notre village et ses installations sportives. L'équipe des handballeurs de Créteil a également prévu un séjour sur le Plateau.

des étudiants de Sports Etudes Academy au Chambon-sur-Lignon

article du goupe minoritaire

gouvernance d'un projet communal

L'importante participation de la population aux « grands débats » organisés sur la Communauté de Communes du Haut-Lignon a démontré l'intérêt des habitants pour la chose publique et pour la vie de leur territoire.

Les projets d'aménagement à l'échelle des communes devraient être l'occasion d'une information et d'une participation de la population, à tout le moins l'occasion de véritables échanges au sein du conseil municipal.

Vœu pieux, ce n'est qu'en constatant l'avancée des travaux (ou devrions-nous dire de l'avancée des dégâts ?) que les habitants découvrent la mise en place de projets qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation ni même d'aucune information.

La Communauté de communes n'échappe pas hélas à ce travers : confidentialité des débats, querelles de clochers, dénigrement systématique et infondé des institutions voisines prennent le pas sur une construction et une mutualisation des services qui ne peuvent qu'améliorer le quotidien des citoyens.

Diagnostic, propositions, information, débats, devraient être le mode opératoire pour élaborer les évolutions de l'espace public et des services dans le cadre d'échanges avec la population au niveau de la commune comme au niveau de la Communauté de Communes.

Daniel Agin, Joël Ferrier,
Christiane Martignon, Hervé Routier,
Frédéric Roux

Le chambon état-civil

de décembre 2018 à juillet 2019

NAISSANCES :

• **LEDUC SESTIER Elouana Marie-Ange Katia**
Née le 22 décembre 2018 à Vichy (Allier)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Le Champ Fleuri »

• **CHOUVY Chloé Louise Paulette**
Née le 28 décembre 2018 à Firminy (Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Route de Saint-Agrève »

• **DESCHOMETS Céane Aela**
Née le 17 janvier 2019 à Saint-Etienne (Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Les Eyrauds »

• **SELIMI Aila Elmedina**
Née le 26 janvier 2019 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Fayolle »

• **GUILHOT Alister Dion**
Né le 7 février 2019 à Saint-Etienne (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « La Petite Fayolle »

• **ESCUDERO Elio**
Né le 7 février 2019 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 36, route du Collège »

• **DONNADIEU Léonard Bernard Jean-Yves**
Né le 10 mars 2019 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 5 bis, impasse de Molle »

• **FOSSIEZ Andréas Maël Louis**
Né le 27 mai 2019 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Le Pin »

• **TORREGROSSA Louis Alain Jean**
Né le 8 juin 2019 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 16, route de Lambert »

• **GUILHOT Ruben**
Né le 11 juin 2019 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 63, route de Saint-Agrève »

• **DELIMARD Lana**
Née le 27 juin 2019 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 28, chemin de la Croisière »

MARIAGES

Le 26 février 2019
• **Benjamin HARDING,** domicilié à Vaerlose (Danemark) « 277 Jonstrupvej » et
Giovanna Gaëtanne DELFIEU, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « chemin des Epilobes, Domaine du Fraisse »

Le 8 juin 2019
• **Terry Jack Léon Paul ANGER**, domicilié au Chambon-sur-Lignon « Charel » et
Marjorie Marie ZALI, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Charel »

Le 15 juin 2019
• **Richard Albert ZUCCOLO**, domicilié au Chambon-sur-Lignon « La Celle » et
Monique Jacqueline FOURNIER, domiciliée à Saint-Etienne (Loire) « 1, rue de la Terrasse »

Le 22 juin 2019
• **Frédéric Jordan FIGON**, domicilié à Lyon 2e « 22, place Carnot » et
Déborah BOLLON, domiciliée à Lyon 2e « 22, place Carnot » en résidence au Chambon-sur-Lignon « 4, lotissement de l'Etang »

Le 29 juin 2019
• **Gabriel François Michel VALETTE**, domicilié à Vielmur-sur-Agout (Tarn) « 8, impasse d'En Toutourou » et
Anaïs Evelyne VERGNON, domiciliée à Vielmur-sur-Agout (Tarn) « 8, impasse d'En Toutourou » en résidence au Chambon-sur-Lignon « 10, place des Balles Perdues »

Le 1er juillet 2019
• **Yves Dominique MOUNIER**, domicilié au Chambon-sur-Lignon « Chemin du Mézenc » et
Isabelle ROUVEUR, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Chemin du Mézenc »

DECES :

Le 3 janvier 2019
• **Paul Philémon BOIT** – âgé de 81 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Epoux de Paulette Noémie CROUZET

Le 12 janvier 2019
• **Huguette Léonie GAILLARD** – âgée de 89 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Epouse de Jean Marie Marcel LEBRAT

Le 30 janvier 2019
• **Inès Sara ROMAN** – âgée de 85 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Veuve de Lino Antonio PIGANI

Le 1er février 2019
• **Mireille Francine Cécile CROESE** – âgée de 67 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Chabannes » - Epouse de Manuel Jésus LUQUE

Le 3 février 2019
• **Dominique HÉRITIER** – âgé de 60 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 77, rue des HLM de Lambert » - Célibataire

Le 6 février 2019
• **René Jack David PETITPIERRE** – âgé de 78 ans
Domicilié à Valence (Drôme) « 86, rue Auguste Renoir » - Epoux de Andrée Mireille CHANTRE

Le 10 février 2019
• **Albert Elie BERNARD** – âgé de 88 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 28, route de Tence » - Veuf de Madeleine Eloire Eva CHARRIER

Le 13 février 2019
• **Augustine RUIZ** – âgée de 55 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Les Balcons des Tavas » - Partenaire de Eric Sylvain FARAZA

Le 17 février 2019
• **Philippe Georges BOISSIEU** – âgé de 73 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Vermillon » - Epoux de Annie Emma Michelle CHAPELLE

Le 28 février 2019
• **Gérard Noël VIALLON** – âgé de 74 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Epoux de Rose Louise DUPUY

Le 8 mars 2019
• **André Paul FILLIT** – âgé de 76 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « La Riaille Noire » - Epoux de Solange Eva GRAND

Le 11 mars 2019
• **Eugénie Anis FERRIER** – âgée de 87 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Célibataire

Le 22 mars 2019
• **Marie Rose Paulette Claudine VAREILLE** – âgée de 91 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Veuve de Joseph Louis DÉLÉAGE

Le 25 mars 2019
• **Isabelle Lucienne DEBARD** – âgée de 66 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 6, rue du Temple » - Célibataire

Le 25 mars 2019
• **Daniel Eugène FOURETS** – âgé de 93 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 41, chemin des Genêts, Les Souchettes » - Epoux de Berthe Elisa GENTIAL

Le 1er avril 2019
• **Marie Marthe Eva JOUVE** – âgée de 96 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 3, route de Devesset »
Veuve de Jean Samuel VIGIER -

Le 8 avril 2019
• **Elina Léa Rachel CHARREYRON** – âgée de 94 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Veuve de Paul Emile HÉRITIER

le chambon état-civil

de décembre 2018 à juillet 2019 (suite)

Le 11 avril 2019
• **Marie Noëlle Paulette Amélie MARTEAU** – âgée de 69 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 15, route de Saint-Agrève » - Divorcée de Jérôme Georges Henri RIVIERE

Le 25 avril 2019
• **Robert ARGAUD** – âgé de 88 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 6, chemin de Chantoiseau » - Epoux de Monique Claude SAUVINET

Le 25 avril 2019
• **Jean-Marc CHABANAS** – âgé de 62 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Les Eyres » - Célibataire

Le 24 mai 2019
• **Marie Annette VALLA** – âgée de 91 ans
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » - Célibataire

Le 12 juin 2019
• **Henri Auguste BORNE** – âgé de 93 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Manissole » - Epoux de Jacqueline JANTZEN

Le 2 juillet 2019
• **Berthe Lucie HÉRITIER** – âgée de 92 ans
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Les Basties » - Epouse de Lucien René BROTTES

le chambon vie pratique

nouvelles installations

✔ Justine Alligier,
Destination Chambon, Cave Marcon,
le Carrefour,
06 03 10 80 01

✔ Florine Chantre,
Esthéticienne,
1 route du Mazet,
06 04 10 43 72

✔ Jessie Faure et Laurent Raynaud,
La Gargouille,
9 place du marché,
04 71 59 74 68

✔ Jérémy Cros,
Vernoux Motoculture,
matériel agricole,
50 route du Mazet,
04 71 56 66 25

Nouvelles installations (suite)

✔ Marie-Laure Demutrecy, Philippe Bresous, Takako Onodera, Manu Benoist, Les Créateurs :
1bis rue des écoles,
06 30 70 90 88

✔ M. et Mme Marquer,
Brocante éphémère
route de St-Agrève,

✔ Nelly Zanutto,
Lignon Pilates,
15 route de St-Agrève,
06 28 83 00 17

✔ Sadaf Maneval,
Souzani,
15 route de Tence,
06 85 02 15 33

✔ Agnieska Skrodzka,
Agnès_ska, Couture, retouche,
13 route de Tence,
06 25 92 18 38

✔ Olivia et Romain Poussart,
Le burger du Lignon
épaulés par Philippe et Marie-France Buyck,
31 route du Mazet,
09 80 68 33 71

✔ Didier Escarrat,
accompagnement réalisation de jardins,
06 47 58 49 91

✔ Valérie Robert,
L'écrin,
route du Mazet,
06 88 62 97 73

✔ Olivier Brottes,
Terrassement, aménagements extérieurs,
06 75 55 80 36

✔ Denis Ganassi,
Elagage, Abattage, débroussaillage,
5931 Le Moulin de Bayle
06 21 89 43 57

Changement de gérants

✔ Julien Reymond et sa compagne Marie,
Grande Boulangerie
6 route de Saint Agrève
04 71 59 73 47

✔ Sébastien BERTHON et Denis FOSSIEZ,
Garage Renault
Le Sarzier
04 71 59 74 31

Agrandissement

✔ Cathy Bonnet et Yvon Soulas,
Petite boulangerie
salon de thé,
04 71 65 04 85

Calendrier des animations

Animations été 2019

14 juillet – ***place de la Fontaine à 20h30***
bal animé par *Mix elle sono*

14 juillet – ***route du Stade à 22h30***
feu d'artifice

16 juillet – ***Cour de l'école primaire à 21h***
Interfolk : chants, danses, musiques et costumes traditionnels d'Ouganda.Participation minimum de 4 €, gratuit – 16 ans

20 juillet – ***place de la Fontaine de 15h à 18h***
Fête des enfants. Jeux et animations

20 juillet – ***place de la Fontaine à 18h30***
Animation musicale avec le groupe *Les Ducs*

27 juillet – ***place de la Fontaine de 9h à19h***
8ème édition du marché des métiers d'art

3 août – ***Parc International Cévenol de 13h à 18h***
15ème Ronde Cévenole

3 août – ***place de la Fontaine de 15h à 17h45***
Spectacle trial avec le club des Crampons

3 août – ***place de la Fontaine à 20h30***
Concert *Faut qu'ça guinche* organisé par l'association des jeunes du Chambon

10 août – ***place de la Fontaine de 9h à 19h***
Marché des métiers d'art

14 août – ***place de la Fontaine de 15h à18 h***
Fête des familles. Jeux et animations

14 août – ***place de la Fontaine à 18h30***
Animation musicale avec le groupe *Art Trop Zic*

17 août – ***place de la Fontaine à 17h30***
Guinguette : animation musicale et danses pour tous

24 août – ***place de la Fontaine à 18h30***
Animation musicale avec le groupe *Gambi sur scène*, rock-folk avec Franck Gambina et ses musiciens

MELVYN TAN

PIANO

2 août 2019
21h00
au temple
Le Chambon-sur-Lignon

Billets Mairie
04 71 65 71 90
Office de tourisme
04 71 59 71 56

© Graham de Lacey

Directeur de la publication : Eliane Wauquiez-Motte · **Rédaction :** Denise Vallat · **Tirage :** 3500 exemplaires
Date de parution et dépôt légal : juillet 2019 · **Réalisation :** ICS Yssingeaux · Tous droits de reproduction réservés. Imprimé sur papier certifié PEFC.
Crédits photos : Les Associations du Chambon, la Commune, le collège du Lignon, l'école maternelle, l'Escale, Jean-Marc Demars, Arlette et Marc Simon, M Ollier, Gérard Bollon collection, la bibliothèque municipale, Office de tourisme, La Commère 43, Sictom, Lieu de Mémoire, Tonja Gnacke. Luc Olivier, les Piousous, D. Vallat, S. Malzieu, D. Joye, Ecole élémentaire. Graham de Lacey.